



# Assemblée générale

PROVISOIRE

A/46/PV.28 18 octobre 1991

FRANCAIS

#### Quarante-sixième session

#### ASSEMBLEE GENERALE

#### PROCES-VERBAL PROVISOIRE DE LA 280 SEANCE

Tenue au Siège, à New York, le mercredi 9 octobre 1991, à 10 heures

Président :

M. SHIHABI

(Arabie saoudite)

puis :

M. BAGBENI ADEITO NZENGEYA (Vice-Président) (Zaïre)

Débat général [9] (suite)

# Déclarations de :

M. Alleyne (Dominique)

Sir Clement Maynard (Bahamas)

Sir Peter Kenilorea (Iles Salomon)

/...

Le présent procès-verbal contient le texte des discours prononcés en français et l'interprétation des autres discours. Le texte définitif sera publié dans les <u>Documents officiels de l'Assemblée générale</u>.

Les rectifications ne doivent porter que sur les textes originaux des interventions. Elles doivent porter la signature d'un membre le la délégation intéressée et être présentées, dans un délai d'une semaine, au Chef de la Section d'édition des documents officiels, Département des services de conférence, bureau DC2-0750, 2 United Nations Plaza, et également être portées sur un exemplaire du procès-verbal.

# A/46/PV.28 - la -

Allocution du général de division Elias Phisoana Ramaema, Président du Conseil militaire et du Conseil des ministres du Royaume du Lesotho

# Déclarations de :

- M. Sahloul (Soudan)
- M. Simutis (Lituanie)

# La séance est ouverte à 10 heures.

#### POINT 9 DE L'ORDRE DU JOUR (suite)

#### DEBAT GENERAL

M. ALLEYNE (Dominique) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, j'ai le plaisir et l'honneur de vous féliciter de votre élection à la présidence de la présente session de l'Assemblée générale. Votre pays, l'Arabie saoudite, et vous-même avez toujours joué un rôle important et responsable dans les affaires de l'Organisation et, de façon plus spectaculaire, au cours des 12 derniers mois. J'ai la plus grande confiance en votre capacité de nous guider à travers ces temps difficiles et vous assurer de la pleine coopération de mon pays. Vous serez sans aucun doute inspiré et encouragé par l'appui que l'Assemblée a donné à votre prédécesseur et par la manière remarquable dont il s'est acquitté de ses fonctions.

Je suis particulièrement heureux de l'admission à l'Organisation mondiale, de la République de Corée et de la République populaire démocratique de Corée, cause que mon pays a embrassée au sein de cette organisation dès 1984. L'admission de ces pays renforce encore le caractère international des Nations Unies et contribuera sans aucun doute à approfondir un dialogue constructif, non seulement entre les deux Corée elles-mêmes mais également dans d'autres domaines controversés. Nous les félicitons tout en nous déclarant pleinement solidaires des efforts qu'ils font pour réaliser l'unification. Nous souhaitons également la bienvenue à la Lettonie, à l'Estonie, à la Lituanie, aux îles Marshall et aux Etats fédérés de Micronésie.

Cette première année de la dernière décennie du XXe siècle reste dominée par de bonnes nouvelles. A quelques exceptions près, les changements révolutionnaires qui transforment l'économie mondiale et les relations entre les pays interviennent dans un esprit de coopération, de respect mutuel et d'espoir en un nouvel ordre mondial où le monde se concevra comme un organisme unique, solidaire, interdépendant au sein duquel la responsabilité de chaque nation envers toutes les autres aura une signification réelle. L'intégration régionale doit être considérée comme une mesure propre à réaliser cet objectif et bénéficier de la part de la communauté internationale d'un appui le plus large possible.

# M. Alleyne (Dominique)

C'est dans ce contexte que nous demandons aux parties engagées dans les conflits au Moyen-Orient de profiter des possibilités uniques qu'offre la situation mondiale actuelle pour instaurer une paix durable et juste dans cette région troublée. Le moment ne sera peut-être jamais aussi propice. Les attitudes fondées sur l'affrontement ne sauraient garantir, en dernière analyse, une sécurité et une paix durables. Seuls le respect mutuel entre voisins, la répartition et la distribution équitables des ressources, et un développement équilibré peuvent y parvenir. Les Nations Unies, en tant qu'organisation, et leurs Etats Membres, doivent utiliser toute l'influence dont ils disposent pour amener les dirigeants des nations et des factions de cette région à renoncer à leurs conditions préalables bien connues et jouissant d'une grande publicité, à faire preuve d'une plus grande ouverture et d'une plus grande confiance et même à se montrer prêts à prendre des risques sans lesquels aucun progrès n'est possible.

La communauté mondiale, notamment le tiers monde, doit renoncer au recours à la force en tant que moyen de régler les différends régionaux. Cela réduirait considérablement les dépenses d'armements de toutes sortes et permettrait de consacrer les ressources ainsi libérées au développement.

Je tiens ici à saluer la récente initiative du Président Bush visant à réaliser un désarmement nucléaire plus poussé, ainsi que la réaction largement positive de l'Union soviétique. La Dominique souhaite que la bonne volonté suscitée par ces démarches permette de progresser plus rapidement dans les négociations sur le désarmement.

Récemment encore, on ne tenait pas compte des effets que le développement pouvait avoir sur l'environnement. La pollution et la dégradation de l'environnement qui en ont résulté ont eu des conséquences non seulement pour les pays qui ont bénéficié du développement mais pour tous les autres. Il est à la fois rationnel et compréhensible que les pays en développement résistent aux exigences tenaces du monde industrialisé selon lesquelles les pauvres de ce monde doivent assumer maintenant la charge de la protection de l'environnement.

La protection de l'environnement dans l'intérêt du monde entier ne peut se faire aux dépens des perspectives de développement des populations pauvres des régions sous-développées du Sud alors que les populations du Nord développé jouissent pleinement et exclusivement des avantages tirés de l'épuisement quasi total des ressources naturelles de leurs régions, qui a eu lieu ces deux derniers siècles mais a eu un effet néfaste considérable sur le monde entier. Les peuples des pays industrialisés doivent, en toute justice, non seulement s'employer à arrêter la dégradation de l'environnement mais également aider concrètement les peuples des pays en développement à recevoir leur juste part des bénéfices tirés du développement.

La question du développement du tiers monde est étroitement liée à celle des droits de l'homme - autre préoccupation légitime de la communauté internationale. Nous sommes très heureux des progrès remarquables réalisés dans le domaine du respect des droits de l'homme et des pratiques démocratiques qui ont caractérisé les 10 dernières années, tant en Europe orientale que sur notre continent américain. Nous soulignons cependant que cette quête de démocratie ne saurait se poursuivre, et encore moins aboutir, si elle ne va pas de pair avec des progrès économiques et l'amélioration de la situation sociale des peuples de ces pays. Il faut que les institutions spécialisées des Nations Unies et la communauté mondiale en général soient plus sensibles aux besoins de développement des pays en développement et plus particulièrement à la nécessité de développer les ressources humaines par le biais de l'éducation, de la formation et des transferts de technologie. Mais les besoins élémentaires urgents des pauvres du monde exigent une attention immédiate.

Cela m'amène à la tragédie d'Haïti, pays qui, après un brillant départ, il y a presque 200 ans, en tant que première république noire du monde, et après des décennies de répression la plus dure qu'on puisse imaginer sous la dictature des Duvalier, commençait à voir poindre un nouveau jour d'espoir. Le Président Aristide a été porté au pouvoir à la suite des premières élections libres, justes et ouvertes qui aient été organisées dans le pays. L'économie restait dévastée, sans espoir fondé de parvenir rapidement à une certaine prospérité, mais le Président avait au moins pris l'engagement de s'employer activement à amener le pays "de la misère à la pauvreté" en tant

qu'objectif immédiat. Le Gouvernement démocratiquement élu avait renoncé aux privilèges et au prestige pour s'identifier au sort du peuple, à la primauté du droit et au respect des droits de l'homme.

Tout espoir s'est évanoui le 30 septembre dernier, lorsqu'on a appris le sanglant coup d'Etat militaire et l'arrestation et l'exil du Président Aristide. Nous remercions Dieu que sa vie au moins ait été épargnée et nous rendons hommage à l'Ambassadeur de France en Haïti pour son courage ainsi qu'aux Ambassadeurs des Etats-Unis et du Venezuela pour leur intervention à cet égard.

L'interruption violente et illégale du proces us démocratique dans cette République soeur des Caraïbes ne peut être tolérée. Alors que la démocratie s'étend et se renforce sur notre continent et alors que nous avons résisté avec succès et triomphé dans des cas semblables à Trinité-et-Tobago et à la Grenade, à l'intévieur des Caraïbes, un tel retour en arrière est absolument inacceptable. L'Organisation des Etats américains a pris des mesures très fermes à la suite de ces événements, lesquelles ont le plein appui de la Dominique. J'en appelle donc à l'ONU et à ses Etats Membres pour qu'ils s'associent aux pays de ce continent afin d'isoler sur le plan diplomatique, économique et commercial le régime illégal qui contrôle Haïti et de prendre toute autre mesure qui s'avérerait nécessaire pour mettre fin à ce régime illégal et rétablir le Président Aristide dans ses pouvoirs légitimes de chef dûment et démocratiquement élu de cette république des Caraïbes.

Le Président Aristide a demandé à son peuple d'avoir confiance dans la communauté internationale. Montrons-nous à la hauteur de cette confiance et ne trahissons pas le peuple haïtien. Comme le Général Colin Powell, chef d'état-major de l'armée américaine, faisons savoir dès le début aux dictateurs militaires qu'au nom de la démocratie, il faut que les militaires "se soumettent totalement à la volonté du peuple et de ses représentants élus".

L'évolution de la situation en Afrique du Sud suscite un optimisme prudent. Nous continuerons à suivre de près la situation et réagirons face aux événements comme nous le jugerons utile. En attendant, la Dominique maintiendra les sanctions économiques contre le régime minoritaire de ce pays, tout en faisant preuve de souplesse dans d'autres domaines comme le cricket où nous avons appuyé le retour de l'Afrique du Sud dans la compétition

M. Alleyne (Dominique)

internationale. Nous attendons le jour où l'Afrique du Sud, gouvernée par un régime démocratiquement élu, reprendra pleinement sa juste place dans la communauté des nations.

Nous sommes heureux que le terrorisme international, qui caractérisait notre monde il y a encore un an, ait dans une large mesure battu en retraite. Nous ne pouvons cependant pas nous montrer satisfaits. Le terrorisme est un fléau pour la communauté mondiale, qui ne peut se justifier en aucune circonstance. Tant qu'il ne sera pas totalement éliminé et que tous les otages, qui sont les plus grandes victimes du terrorisme, n'auront pas été libérés, la communauté internationale doit persister dans sa volonté de lutter contre ce fléau.

Pas moins dangereux, et loin de battre en retraite, est le problème du trafic international des stupéfiants. Il continue d'être la plaie du monde, notamment dans la région des Caraïbes et des Amériques. L'efficacité de la coordination entre les nations, en particulier s'agissant d'interdire et de saisir les revenus de ce commerce, doit être renforcée si nous voulons que nos efforts soient couronnés de succès. Le principal attrait de ce commerce réside dans les bénéfices incroyables qu'il rapporte à ceux qui s'y livrent, et nos efforts ne seront couronnés de réel succès que lorsque les risques qui lui sont inhérents seront si grands, qu'ils l'emporteront sur l'appât du gain qu'il exerce.

Commo pour la plupart des produits, en matière de commerce international, ce ne sont pas les producteurs de matières premières qui tirent les bénéfices de ce commerce. Ainsi, les paysans qui font pousser de la coca, des pavots à opium ou de la marijuana reçoivent moins de 1 % de la valeur marchande du produit fini. La communauté internationale est en mesure de stabiliser le prix des quelques rares produits dont la plupart des pays en développement sont tributaires pour inciter les paysans à se tourner vers les cultures d'exportation traditionnelles comme le café, le cacao, les bananes plutôt que vers celles de la marijuana, de la coca ou du pavot à opium.

Dans les Caraïbes, nous sommes particulièrement vulnérables et, pour survivre, nous devons collaborer encore plus étroitement avec nos voisins dans cette lutte. Dans ce contexte, nos voisins sont plus directement les pays des Caraïbes, l'Amérique latine et l'Amérique du Nord, y compris la France avec ses départements des Antilles. Cependant, dans le contexte plus large du

# M. Alleyne (Dominique)

développement, la Dominique considère le monde entier comme son voisin et iusiste sur l'importance vitale de l'interdépendance, de la coopération et de la coordination des politiques dans l'intérêt de la paix mondiale, de la stabilité, de la sécurité et du développement. La tâche essentielle de l'UNU dans cette dernière décennie du XXème siècle doit être d'assurer la coordination du développement complet de toutes les nations, l'élimination des causes fondamentales de conflits – à commencer par l'exploitation, la méfiance et le sous-développement – et l'adoption au plan universel d'un nouveau souci d'équité internationale qui, dans la mesure où la Dominique est concernée à ce stade, doit commencer par l'instauration, dans le cadre du marché unique européen de 1993, d'un régime permettant de protéger les intérêts vitaux des petites économies bananières des îles du Vent, entreprise dans laquelle nos voisins d'Amérique centrale et d'Amérique du Sud doivent reconnaître qu'une responsabilité leur incombe.

LC/3 A/46/PV.28 - 11 -

Sir Clement MAYNARD (Bahamas) (interprétation de l'anglais) : Monsieur le Président, j'ai le plaisir de vous féliciter chaleureusement de votre élection à la présidence de la quarante-sixième session de l'Assemblée qénérale. Les Bahamas sont certaines qu'avec votre riche expérience et vos qualités de diplomate, cette session sera couronnée de succès.

Je saisis cette occasion pour exprimer ma profonde reconnaissance à votre prédécesseur, M. Guido de Marco, Premier Ministre adjoint et Ministre des affaires étrangères de Malte, pour la manière excellente dont il a présidé nos debats de la quarante-cinquième session.

Notre Secrétaire général a beaucoup apporté à notre organisation et nous devons une grande partie de nos succès de l'année écoulée à sa sage direction. Les Bahamas souhaitent lui manifester leur gratitude pour les efforts inlassables qu'il a déployés en tant que champion de la paix. Au moment où il quitte son poste, les Bahamas souhaitent rendre un hommage particulier à ce grand fils de notre région de l'Amérique latine et des Caraïbes en raison de son énorme contribution à l'Organisation. On se souviendra de lui, entre autres, pour son encouragement an développement économique et social des pays en développement - un noble héritage en vérité.

Je voudrais également, au nom du Gouvernement et du peuple des Bahamas, souhaiter la bienvenue aux Républiques de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie, des Corée du Nord et du Sud, de la Micronésie et des Iles Marshall, qui font maintenant partie des Nations Unies.

Il y a juste 15 jours, le premier Président élu démocratiquement de Haïti, le Père Jean-Bertrand Aristide, a pris fièrement la parole devant l'Assemblée générale. Il espérait à ce moment-là, comme nous tous d'ailleurs, qu'Haïti uvait finalement tourné une page sur son passé politique et qu'elle se tenait fièrement dans la lumière de la démocratie, prête à rappeler à la communauté internationale qu'elle devait s'acquitter de ses promesses et de ses obligations et apporter un appui économique au Gouvernement démocratique qui venait d'éclore en Haïti, sans lequel il ne pourrait pas survivre.

Aujourd'hui, je suis obligé de m'associer à la communauté mondiale pour condamner la trahison des idéaux démocratiques haïtiens par les militaires. Cette dernière tentative d'arracher le pouvoir au Gouvernement dûment élu et constitutionnel d'Haïti est particulièrement amère pour ceux dans la région qui ont participé si intimement à la mise en place des élections démocratiques

en Haïti, il y a moins d'un an, et qui ont assisté à l'entrée en fonctions du Président Aristide en février dernier. Nous invitons ceux qui se sont emparés du pouvoir à Port-au-Prince à revenir en arrière et à rétablir immédiatement l'ordre constitutionnel de la République, à traduire en justice ceux qui sont responsables des pertes de vies humaines et à permettre à Haïti de poursuivre sa voie vers une croissance et un développement véritables. Nous invitons à la solidarité internationale pour parvenir à cet objectif et nous demandons instamment des actions rapides pour mettre fin aux souffrances du peuple haïtien.

Il s'avère déjà que les années 90 ont été marquées par une révolution spectaculaire comme le démontrent les changements considérables survenus sur la scène politique internationale. C'est la première fois de toute l'histoire qu'on assiste à une recherche aussi répandue de liberté et de démocratie. Les exigences et les pressions exercées constamment en faveur du démantèlement de l'apartheid ont fait démarrer le changement en Afrique du Sud. Le peuple fier de Namibie célèbre le premier anniversaire de son accession au statut de nation, et le peuple allemand célèbre une année de réunification, au moment où l'aspiration à l'indépendance des peuples de Lettonie, d'Estonie et de Lituanie se réalisent.

Nous nous félicitons également du succès remporté par l'initiative de paix parrainée par l'Organisation des Nations Unies en El Salvador et nous espérons que les parties s'en tiendront à la lettre et à l'esprit de l'accord afin que le peuple salvadorien puisse jouir des bienfaits d'un développement pacifique.

Bien qu'à un coût énorme, l'action internationale a repoussé l'agression dans le golfe Persique et a défendu les principes de base de la Charte des Nations Unies. Aujourd'hui, la souveraineté et l'intégrité territoriale du Koweït sont préservées.

Nous saluons l'initiative en cours pour amener à la table de négociation tous les Etats concernés par la question du Moyen-Orient. Nous réitérons notre appui à une conférence internationale de paix pour s'occuper du droit de tous les Etats d'exister à l'intérieur de frontières sûres et reconnues, conformément aux résolutions 242 (1967) et 338 (1973).

Nous félicitons les Gouvernements du Belize et de la République du Guatemala des négociations qui ont mené à l'instauration de relations diplomatiques complètes. Nous nous félicitons de cette évolution, parfaitement conscients de la possibilité fantastique de rehausser la paix et la sécurité dans la région.

Ces événements dramatiques sur le front politique international ont suscité de nouvelles possibilités économiques et des défis pour l'économie mondiale. Il est particulièrement urgent aujourd'hui de fournir aux pays économiquement faibles une occasion de participer aux bénéfices de nouvelles initiatives dans les domaines du commerce et des investissements.

On se rappellera que pendant la dernière session de l'Assemblée générale j'ai annoncé que les Bahamas avaient présenté un nouveau programme d'investissement conçu pour encourager les courants de capitaux d'investissements étrangers. J'ai le plaisir d'annoncer à l'Assemblée que la nouvelle législation sera bientôt complétée par :

"Une loi pour encourager l'établissement, la gestion et l'expansion d'entreprises et d'investissements dans des régions désignées des îles des Bahamas par l'octroi de certaines exemptions et de certaines mesures fiscales incitatives à des personnes s'engageant dans de telles entreprises ou de tels investissements."

Ce genre d'initiative économique est particulièrement important pour le développement des Bahamas et l'avancement économique de son peuple.

Les Bahamas restent profondément préoccupées par leur accès limité aux ressources internationales sur une base concessionnelle et par leur exclusion de l'aide officielle au développement. Par conséquent, les Bahamas se félicitent de l'Initiative des Amériques, dont les propositions sur la gestion de la decte extérieure, la promotion de l'investissement, la libéralisation du commerce et l'environnement sont critiques pour le développement des pays de la région. Nous encourageons les autres pays développés à entreprendre des initiatives similaires et à en rendre les bénéfices disponibles sur la base la plus large possible, y compris tous les pays de la région. Les Bahamas espèrent que les ressources nécessaires requises pour que l'Initiative des Amériques devienne effective seront disponibles au moment opportun afin que les gains puissent stimuler une importante activité économique dans les Etats participants.

Les Bahamas déplorent que les dernières négociations sur l'Accord général sur les tarifs douaniers et le commerce (GATT) n'aient pas débouché sur l'accord général, et nous espérons qu'au cours du processus une nouvelle occasion se présentera de s'occuper des préoccupations commerciales de tous les pays, en particulier les pays en développement, en vue d'améliorer les relations commerciales internationales.

Le trafic international de la drogue est à l'origine de problèmes sociaux, économiques et politiques d'une ampleur telle que la communauté mondiale est obligée de continuer de consacrer des efforts et des ressources considérables à la lutte contre ce phénomène.

Il est évident qu'un plan bien coordonné et suffisamment financé, appuyé par les gouvernements, est nécessaire pour assurer le succès des efforts qui sont faits au niveau international pour venir à bout de la menace que fait peser la drogue. C'est pourquoi les Bahamas ont appuyé avec enthousiasme l'importance croissante donnée au renforcement du cadre de la coopération internationale dans la lutte menée contre la droque ces dernières années, qui a abouti à la création d'un Programme des Nations Unies contre les stupéfiants. L'efficacité du réseau mondial des chefs de services nationaux de répression compétents en matière de droques est évidente. Le régime des traités internationaux relatifs à la lutte contre les stupéfiants est désormais plus complet grâce à l'adoption de la Convention des Nations Unies de 1988, et d'importants plans de lutte contre les stupéfiants ont abouti au très important Programme d'action mondial. Nous sommes certains que la communauté internationale élargira au maximum ces nouvelles bases. On peut compter sur les Bahamas pour jouer leur rôle à l'échelon international, régional et bilatéral, et nous espérons que les succès que nous avons remportés grâce à des efforts de coopération serviront d'exemple aux autres. Nous terions heureux de partager notre expérience avec d'autres Etats membres.

En tant qu'Etat archipel, dont les industries principales sont le tourisme et la pêche, nous accordons une priorité particulière à la préservation et à la protection de l'environnement et au maintien d'un écosystème sain. Nous appuyons l'élaboration d'une approche multilatérale de la protection de l'environnement, qui tiendra compte des besoins et préoccupations de tous les pays quant à un développement durable. A cette fin, nous attendons avec intérêt la Conférence sur l'environnement et le développement de 1992 et l'adoption de conventions internationales sur la biodiversité et les changements climatiques. Mon gouvernement souhaite exprimer sa reconnaissance pour l'aide fournie par le Programme des Nations Unies pour le développement et la communauté des donateurs afin de permettre aux pays en développement de participer au processus préparatoire de la Conférence. Nous

espérons que les contributions se poursuivront afin de permettre aux pays en développement d'être suffisamment représentés à la Conférence elle-même.

Malheureusement, l'instance la plus appropriée pour agir sur le plan mondial se trouve elle-même gravement entravée par sa situation financière. Les Etats doivent décider de donner à l'Organisation des Nations Unies les ressources dont elle a besoin.

Quand mon pays s'est associé à la famille internationale des nations, il y a 18 ans, mon gouvernement s'est engagé à respecter les principes fondamentaux du droit international et de la Charte des Nations Unies. Nous avons dit à l'époque que nous n'avions aucune illusion quant à la possibilité pour un petit pays comme les Bahamas de peser sur les affaires mondiales. Nous restons, cependant, attachés à tout ce qui peut rehausser le travail de l'ONU, son influence et sa grandeur potentielle. Nous invitons tous les Etats membres à faire de même.

En 1992, les Bahamas commémoreront le cinq centième anniversaire de la rencontre de deux mondes, qui fait partie intégrante de notre histoire. Puisque le premier accostage de Colomb dans le nouveau monde était à San Salvador, les Bahamas sont devenues la première partie connue du nouveau monde, fait historique dont les Bahamiens s'enorqueillissent. Le premier événement de notre calendrier officiel a eu lieu récemment. L'arrivée de la reproduction japonaise du navire amiral de Colomb, le "Santa Maria", à San Salvador. Cette visite, qui sera suivie d'un programme étalé sur une année, y compris des échanges auxquels participeront des pays de toutes les régions du monde, soulignera l'importance de la vigueur et de la diversité des cultures du monde. Les Bahamas sont particulièrement heureuses que tant d'Etats aient accepté de participer, ce qui nous permettra placer les 500 dernières années dans leur juste perspective.

La paix et la sécurité sont d'une extrême importance pour le développement et le progrès humains. Elles sont également importantes pour améliorer la stabilité économique et pour mettre fin à la stagnation et à la récession.

La reprise économique insaisissable, qui occupe tant de temps et nourrit tant de débats depuis 18 mois - reprise dont les avantages bénéficieraient aux pays en développement - semble se jouer des prévisions des sages. Un climat de crainte, de bruits de bottes et d'incertitude ne favorisera pas les

conditions économiques auxquelles nous aspirons tous et qui sont nécessaires pour atténuer les problèmes qui affligent nos pays. Nous prions et oeuvrons pour qu'arrive la promesse de temps favorables.

Le grand romancier anglais Charles Dickens, évoquant en 1895 une Europe confrontée aux défis de la révolution industrielle et politique aux XVIIIe et XIXe siècles, écrivait ces lignes immortelles :

"C'était le meilleur des temps, c'était le pire des temps. C'était l'époque de la sagesse, c'était l'époque de la folie." [Conte de deux villes]

Pour paraphraser Thomas Paine, c'était réellement une période qui mettait l'âme de l'homme à l'épreuve.

Nous vivons de nouveau des temps tumultueux qui, tout comme cela était le cas il y a 200 ans, se situent essentiellement en Europe. Comme à cette époque-là, les secousses du tumulte européen se font sentir dans les Amériques, en Afrique et en Asie. Mais les temps mouvementés offrent toujours de grandes opportunités, comme l'avait bien vu Dickens il y a tant d'années. Nous devons considérer ces temps comme des saisons de lumière et des printemps d'espoir.

Sir Peter KENILOREA (Iles Salomon) (interprétation de l'anglais) :
Monsieur le Président, qu'il me soit tout d'abord permis de vous féliciter
chaleureusement de votre élection à la présidence de la quarante-sixième
session de l'Assemblúe générale des Nations Unies. Votre élection à ces
hautes fonctions témoigne de la confiance que l'Assemblée place en vous, son
président. Je me réjouis de collaborer étroitement avec vous pendant votre
mandat et je suis certain que sous votre conduite éclairée cette session de
l'Assemblée générale sera fructueuse. Je tiens également à exprimer notre
admiration pour l'excellent travail accompli par votre prédécesseur,
M. Guido de Marco, de Malte.

C'est pour moi un privilège et un honneur que de me trouver en cette assemblée et de prendre la parole devant les nations du monde. Mon message, qui a toujours été le thème des discours prononcés par les dirigeants des Iles Salomon qui ont eu le privilège de prendre la parole du haut de cette illustre tribune, est un message prônant la paix dans le monde parce que les Iles Salomon considèrent que les Nations Unies incarnent "la paix dans le monde et la bonne volonté entre les hommes". La paix est la source d'abondance d'où surgiront la vraie prospérité et le développement équilibré du monde.

La paix et la liberté ne peuvent se trouver dans des statistiques ou des équations mathématiques; elles ne font pas davantage l'objet d'enquêtes scientifiques. Elles procèdent plutôt d'une attitude et d'une foi - un type de comportement régi par l'esprit et à partir de l'esprit. Le Président Gorbatchev de l'Union soviétique établit un lien entre la paix mondiale et les réformes dans son propre pays. Le Prix Nobel de la paix pour 1990 soutient que

"si la perestroïka échoue, la perspective d'entrer dans une nouvelle période de paix de l'histoire s'évanouira, du moins dans un avenir prévisible."

Les Iles Salomon s'associent aux autres nations qui ont félicité la Président Gorbatchev et le peuple de l'Union soviétique de la bravoure et du courage dont ils ont fait preuve en dépit de la confusion et de la menace de désintégration qui ont résulté de la tentative de coup d'Etat en aôut dernier. Les Iles Salomon voient avec intérêt et préoccupation la vague de changements qui déferle sur l'Europe orientale. Elles se félicitent du mouvement vers la démocratisation qui apparaît en Union soviétique et qui

permet désormais aux Républiques baltes de décider de leur propre destin.

Avec la mise en train du processus de démocratisation dont l'Union soviétique est le fer de lance, nous espérons que les pays industrialisés de l'Ouest travailleront ensemble pour amener des changements similaires en Europe de l'Est et dans d'autres pays du globe qui aspirent à de telles réformes.

En conséquence, les petits pays comme les Iles Salomon, qui aspirent à un niveau de vie meilleur pour leurs peuples dans le contexte du développement international, réclament la compréhension et l'aide qui nous permettront de vivre et de nous développer de la manière que nous souhaitons et non pas comme d'autres voudraient que nous vivions.

Cela est bien sûr tout à fait opposé à certaines croyances et pratiques courantes à l'heure actuelle dans un certain nombre d'îles du Pacifique. Les peuples du Pacifique aspirent à vivre ensemble en harmonie; ils ne veulent pas voir certains des habitants de nos îles s'efforcer de vivre de la manière dont d'autres voudraient qu'ils vivent. La liberté de vivre et de nous gouverner nous-mêmes est ce à quoi notre peuple aspire au plus haut point. Ce que nous demandons dans nos petits pays, c'est le droit de croire en nous-mêmes; le droit de décider par nous-mêmes; et le droit de pratiquer ce que nous croyons. Ce sont la assurément nos droits souverains. Nous sommes Membres des Nations Unies parce que nous croyons à la coexistence pacifique et nous nous engageons à jouer notre rôle, si modeste soit-il, pour contribuer à la réalisation d'une paix véritable et à l'harmonie dans le monde.

L'égoïsme semble parfois l'emporter sur la piété, et je crois qu'il incombe aux petits pays comme les Iles Salomon d'attirer l'attention du monde sur ce fait. Je crois que les petits pays ont pour devoir et fonction de le faire car les nations plus grandes semblent parfois aveuglées et dépassées par des problèmes qu'elles ont elles-mêmes créés.

Récemment, à l'occasion de la guerre du Golfe, nous avons assisté à la victoire militaire la plus rapide jamais remportée dans l'histoire. L'Organisation des Nations Unies a joué un rôle important dans cette victoire et aujourd'hui encore, elle continue à jouer un rôle essentiel de maintien de la paix au lendemain de cette querre.

Je ferai humblement remarquer cependant que le monde ne verra pas la fin des guerres et des affrontements militaires de cette nature tant que les pays riches persisteront à fabriquer et à vendre des armes de destruction à travers

le monde, faisant ainsi se répandre ce que le Fremier Ministre de la Norvège, dans son allocution devant l'Assemblée il y a 15 jours, a appelé la "culture des armements" dans le monde.

Faussement inspirés par des notions de grandeur et de bien-être économique, certains pays continuent de fabriquer et de vendre des armes destructrices néfastes pour l'humanité. Ce faisant, au lieu d'employer à des fins pacifiques le talent que Dieu leur a donné, ils en abusent à la recherche d'armes destructrices, allant jusqu'à s'enorqueillir des succès remportés au prix de vies humaines par ces moyens de destruction.

Il est paradoxal de constater qu'ils justifient cet abus des connaissances et du talent humains en disant qu'il est nécessaire à la survie de l'homme. Certains vont jusqu'à prétendre que si l'on veut protéger la liberté, il faut, au minimum, que les nations démocratiques se tiennent à la pointe de l'évolution des techniques de fabrication d'armes meurtrières afin de toujours être prêtes en cas de besoin.

Personnellement, je préfère m'en tenir à la parole du Seigneur et dire : 'tous ceux qui prennent l'épée périront par l'épée." (La Bible,

#### Matthiou 26:52)

Autrement dit, ceux qui croient aux bombes et aux armes nucléaires seront détruits par elles.

La fin de la guerre froide entre les superpuissances devrait suffire à nous rappeler et à montrer au reste du monde combien il est fallacieux de compter sur la puissance des bombes atomiques et des armes nucléaires pour assurer la paix.

Les efforts, récemment couronnés de succès, des Etats-Unis et de l'Union soviétique, visant le désarmement et la réduction des armements sont dignes d'éloges. M. Bush mérite toutes les louanges de l'Organisation mondiale pour avoir pris dernièrement, de manière unilatérale, la décision audacieuse de réduire les arsenaux nucléaires de destruction. De même, M. Gorbatchev et l'Union soviétique méritent toutes les louanges de l'Organisation mondiale pour leur réaction encourageante de ces derniers jours. Le monde avait à peine eu le temps de se réjouir de ces bonnes nouvelles qui faisaient naître de nouveaux espoirs de paix qu'on apprenait avec stupeur que certains pays étaient apparemment capables d'enrichir de l'uranium aux fins de la

fabrication de bombes nucléaires, ce qui remet une fois de plus en question l'avenir du Traité sur la non-prolifération et la perspective d'arrêter la prolifération des armes atomiques dans le monde.

Quoi qu'il en soit, les Iles Salomon continuent à penser que toutes les nations auraient dû signer le Traité sur la non-prolifération nucléaire. Si la France et la Chine peuvent maintenant s'engager à devenir parties au Traité, pourquoi ceux d'entre nous qui ne l'ont pas encore fait ne le feraient-ils pas dans l'intérêt de la paix mondiale?

Dans le domaine de l'environnement et de la protection de l'environnement, qui depuis quelques années fait l'objet d'un intérêt particulier et qui retient l'attention du monde en ce moment - bien qu'il soit peut-être déjà trop tard dans certaines régions du monde -, les pays en développement font l'inventaire des dégâts causés à leur habitat naturel par l'exploitation aveugle de leurs ressources terrestres et marines par des intérêts commerciaux étrangers sans scrupules qui cherchent à faire rapidement fortune grâce à l'exploitation forestière et minière et à la pêche.

Dans le Pacifique Sud, nos mers ont été pillées sans merci par d'immenses chaluts et d'affreux illets dérivants qui ramassent toute les créatures vivantes dans la mer et parfois sur terre qui se trouvent sur leur chemin, laissant dans leur sillage des masses entremêlées de filets dont on parle maintenant comme des "murs de la mort", enfermant toutes espèces de poissons et de mammifères qui ne peuvent survivre. Nos collines et nos vallées ont été dénudées de leurs essences forestières et de leur végétation alors que les "exploitants" dans la plupart des cas ne font aucune tentative de reboisement pour reconstituer après leur passage le travail de la nature.

Dans bien des cas, ce sont les habitants des pays en développement qui sont tenus pour responsables de la destruction de notre environnement et qui sont harcelés par ceux qui leur demandent de ne pas polluer les mers et l'atmosphère alors que l'on sait fort bien que ce sont les pays industrialisés qui sont principalement responsables de la destruction de l'environnement.

Dans un monde où les affaires sont "traitées comme de coutume", notion préconisée et jalousement préservée pour des raisons politiques et économiques par une ou deux des nations les plus industrialisées du monde, le réchauffement planétaire et les émissions de gaz à effet de serre, notamment de dioxyde de carbone et d'autres gaz dans l'atmosphère, se poursuivent à un rythme sans précédent dans l'histoire humaine. Et, hélas, il est maintenant avéré par les milieux scientifiques que nous sommes, nous, les habitants des pays insulaires du Pacifique, des Caraïbes et de l'océan Indien et nos enfants à venir qui vivons à un peu plus d'un mètre au-dessus du niveau de la mer, ceux qui seront les premiers à disparaître de la surface de la terre au cas où s'élèverait le niveau des mers dans quatre ou cinq générations.

La tendance actuelle montre que l'homme ne fait plus partie d'une nature où il pourrait se sentir et vivre en harmonie dans un environnement naturel avec les fleurs, les oiseaux et les animaux. La tendance anarchique de l'homme s'est élevée au-dessus de son être naturel de sorte qu'il cublie ce qu'il est véritablement, détruisant son environnement et se détruisant finalement lui-même. L'incendie des puits de pétrole du Koweït continue de nous conter cette triste histoire, crachant des fumées noires et des gaz toxiques dans l'atmosphère pour des années encore.

Les pays insulaires du Pacifique, en particulier, attendent avec espoir le succès de la prochaine Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui doit se tenir au Brésil en juin 1992, et espèrent a) quo l'ordre du jour 21 proposé, un vaste instrument contenant des objectifs, des activités et des mesures destinées à la mise en oeuvre des propositions concrètes, sera approuvé par tous les Etats membres et servira d'ordre du jour contraignant, reflétant l'engagement politique de tous les Etats Membres envers la réalisation d'un développement durable, à la fois au plan national et au plan international; b) que tous les Etats Membres souscriront à la Charte de la Terre qui sera proposée à Rio, charte qui devrait énoncer les principes généraux régissant la conduite des gouvernements et des peuples les uns par rapport aux autres et par rapport à l'environnement et assurer notre avenir commun sur les plans de l'environnement et du développement à la fois; c) qu'une convention-cadre sur le changement climatique sera réalisée de manière efficace, contenant des engagements appropriés et touchant toutes les sources du problème, y compris l'élévation du niveau des mers et les gaz à effet de serre; d) qu'il y aura un accord sur les principes régissant la question, la conservation et le développement durable de tous les types de forêt, conduisant également à une autre convention-cadre sur ce sujet.

A cet égard, l'Alliance des petits "tats insulaires des Nations Unies (AOSIS) joue déjà un rôle actif et a contribué de manière sensible aux négociations des première et deuxième réunions du Comité international de négociation qui se sont tenues à Washington, D. C., en février 1991 et à Genève en juiz 1991 respectivement, et de nouveau à Nairobi lors de la troisième réunion qui s'est terminée la semaine dernière, de nouvelles sessions étant prévues à Genève et peut-être à New York à des dates ultérieures. Dans le même temps, les petits Etats insulaires ont participé activement aux sessions précèdentes de la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement et continueront de le faire à la quatrième et dernière réunion du comité préparatoire, qui se tiendra en mars prochain, de même que lors du sommet de la Terre qui se tiendra à Rio en juin 1992.

Le monde où nous vivons aujourd'hui étant ce qu'il est, on se demande ce que peut signifier un "nouvel ordre mondial", concept énoncé par les dirigeants du monde et inventé par le Président des Etats-Unis d'Amérique.

M. Bush a donné à la présente assemblée l'assurance, il y a deux semaines, que sa vision du "nouvel ordre" ne omprenait pas la notion de Pax-Americana.

Cependant, les Iles Salomon étant un petit pays, elles restent inquiètes.

Cela signifie-t-il un chargement des allégeances et des contrôles entre les grandes puissances du monde dans une nouvelle définition des zones d'influence régionale de notre monde, ou est-ce une vision de coopération et d'entreprises communes du monde où tous les pays, grands et petits, contribueraient à une coexistence pacifique et à une vie harmonieuse?

Est-ce un nouvel ordre où les nations plus puissantes renforceraient leur main-mise sur d'autres nations moins fortunées, pour leur dicter leur conduite par la maîtrise des dernières techniques de puissance militaire maintenue dans les zones stratégiques du monde d'où il leur serait relativement facile d'intimider les nations pour les dissuader d'entreprendre des initiatives qui pourraient mener à des styles de vie pacifiques différents?

Dans le pire des cas, il pourrait s'agir d'"un nouvel ordre mondial" où les priorités militaires obligeraient le monde à dépenser des milliards de dollars alors que des millions de personnes mourraient de faim et faute de meilleurs logements et conditions de vie. Il est fort triste de voir des êtres humains dans la rue, rabaissés à l'état de sans-abri, pas nécessairement en raison de maladie cérébrale ou autre, pas même en raison de l'utilisation de drogues, étant donné que la drogue est bien souvent le résultat et non la cause du problème. L'état de sans-abri est le résultat d'une mauvaise orientation et d'une mauvaise planification économique, non pas nécessairement de troubles sociaux, et certainement pas d'un manque d'intelligence humaine.

Que signifiera le "nouvel ordre mondial" en ce qui concerne le développement commercial et la prospérité économique dans la situation actuelle du monde, où les Etats-Unis d'Amérique envisagent une région de libre-échange pour les Amériques, comprenant le Canada, le Mexique et éventuellement les pays d'Amérique du Sud, alors que l'Europe, qui comprend maintenant les nouvelles nations du bloc oriental, parle de consolider la Communauté européenne en un seul moule, exerçant de nouvelles libertés de mouvement et des mesures monétaires inconnues jusqu'ici?

Qu'arrivera-t-il en Asie, où grouillent des millions d'habitants, et quel rôle le pays insulaire voisin du Japon jouera-t-il, étant la nation la plus puissante et la plus forte économiquement dans le monde d'aujourd'hui?

Et qu'adviendra-t-il des petits pays insulaires de la région du Pacifique dans un monde où les grands pays semblent se créer des mones économiques exclusives, voire des mones de défense militaire?

En fait, cette préoccupation même touche de façon fondamentale la question de la protection et de la sécurité des petits Etats du monde. La Charte des Nations Unies contient de nombreux articles, qui, s'ils étaient effectivement mis en oeuvre, offriraient certaines garanties s'agissant de la sauvegarde et de la sécurité des petits Etats, en particulier les petits pays en développement insulaires du Pacifique, des Caraïbes et de l'océan Indien.

Les Membres de l'Organisation des Nations Unies devraient tout particulièrement faciliter l'application du Chapitre VII de la Charte - Articles 39 à 51 - conçu plus spécialement pour faire iace à toute menace à la paix, à la rupture de la paix ou à tout acte d'agression, en vertu du mandat du Conseil de sécurité. Le Secrétaire général devrait jouer un rôle plus actif dans l'esprit de l'Article 99, de sorte qu'en cas de menaces à la sécurité d'un faible niveau, il puisse répondre de façon favorable à des demandes émanant de petits Etats qui se sentent en quelque sorte menacés par d'autres pays en envoyant immédiatement des missions ou des responsables du Secrétariat des Nations Unies pour évaluer la situation dans ces pays. Une telle action donnerait un rôle aux Nations Unies tant en ce qui concerne l'établissement de la paix que le maintien de la paix.

Lors d'un atelier sur la protection et la sécurité des petits Etats, tenu aux Maldives les 5 et 6 mai 1991, sous les auspices du Secrétariat du Commonwealth, il a été recommandé que l'on examine sérieusement l'idée de créer, soit de façon permanente soit sur une base ponctuelle, une Force des Nations Unies qui pourrait être activée en vertu du Chapitre VII de la Charte pour répondre aux besoins de sécurité internationale. Il a également été proposé à cette réunion qu'une Force d'intervention rapide des Nations Unies, placée directement sous le contrôle du Secrétaire général des Nations Unies soit créée pour répondre, sur demande, aux besoins de sécurité des petits Etats. L'intervention d'une telle Force pourrait se faire sur l'initiative du Secrétaire général en consultation avec le Conseil de sécurité.

L'année dernière, le Président Bush a proposé à l'Assemblée générale que les Nations Unies soient mieux à même de répondre de façon positive aux demandes émanant d'Etats Membres en matière d'assistance électorale, ce qui s'est fait jusqu'à présent sur une base ponctuelle, comme dans les cas du Nicaragua et de Haïti. Les Iles Salomon appuient fermement la proposition du Président des Etats-Unis d'Amérique et souhaiteraient par ailleurs que les

Nations Unies accordent la même attention et prennent le même engagement en ce qui concerne la protection et la sécurité des petits Etats conformément à ce que je viens d'énoncer.

Après tout, il est probable que les pays demanderont plus d'assistance en matière de protection et de sécurité qu'en matière d'assistance électorale. En outre, depuis l'adoption, l'année dernière, de la résolution 45/150 par l'Assemblée générale, il serait tout à fait approprié cette année de présenter une résolution qui tienne compte des sentiments que j'ai exprimés sur la question de la protection et de la sécurité des petits Etats. Les Iles Salomon sont décidées à oeuvrer avec la République des Maldives à l'élaboration d'une telle résolution qui, nous le pensons, sera universellement acceptée en cette organisation mondiale. Il est très encourageant de constater que le rapport du Secrétaire général reconnaît les caractéristiques intrinsèques de ces petits Etats qui ont besoin de se voir accorder une attention et une assistance particulières et fait remarquer que la communauté internationale a tout intérêt à sauvegarder leurs intérêts. Certes, les petits Etats ont une capacité bien limitée d'assurer leur propre sécurité. Une telle résolution viendrait compléter celle qui est proposée par le Japon sur la création d'un système de ~apport des Nations Unies destiné à renforcer la transparence des échanges internationaux dans le transfert des armements et dans les questions de sécurité mondiale.

Enfin, dans la région du Pacifique Sud, vue de loin, la vie reste inchangée, relativement simple, pacifique et calme. Mais c'est peut-être là ce qui devrait nous préoccuper, parce que cela pourrait signifier que nous reculons au lieu d'avancer, étant donné que rien ne reste statique en ce monde. Le Communiqué du vingt-deuxième Forum du Pacifique Sud, publié à l'issue de la réunion de Pohnpei dans les Etats fédérés de Micronésie, tenue les 29 et 30 juillet 1991, a réaffirmé les principales préoccupations de la région, à savoir : le développement économique et les perspectives commerciales; l'environnement, avec un accent particulier sur l'élévation du niveau des mers; la sécurité, dans la mesure où elle concerne toute la région; la décolonisation, et l'approche de la région des question mondiales. J'ai déjà, dans une certaine mesure, traité de certains aspects ayant trait à ces mêmes questions au début de mon intervention.

Notre population reste par exemple très préoccupée par la pratique de la pêche aux filets dérivants et elle est profondément consternée devant les essais nucléaires français dans nos eaux. Ces griefs sont aussi importants aujourd'hui qu'ils l'étaient hier et dans le passé. Nous sommes donc encouragés par les tentatives qui sont faites au Congrès des Etats-Unis, tant au Sénat qu'à la Chambre des représentants, pour déclarer illégal l'emploi de filets dérivants, qui sont maintenant considérés comme le fléau de nos mers dans le Pacifique.

Nous nous réjouissons, dans notre région du monde, que la République de Corée et la République populaire démocratique de Corée aient fait l'objet d'une recommandation par le Conseil de sécurité dans sa résolution 702 (1991) et aient ensuite été admises par cette grande assemblée au début de la présente session en tant que Membres à part entière des Nations Unies. Les Iles Salomon ne doutent pas que notre organisation mondiale assistera dans un proche avenir à la réunification de ces deux pays en une seule nation démocratiquement gouvernée, étant donné qu'il s'agit en fait d'un même peuple.

Les Iles Salomon se félicitent également de l'admission des Républiques baltes de l'Estonie, de la Lettonie et de la Lituanie à l'Organisation des Nations Unies. Nous souhaitons collaborer étroitement avec ces nouveaux Etats qui prennent la place qui leur revient parmi toutes les nations représentées ici.

Nous sommes égalemert très heureux d'accueillir en même temps nos voisins du Pacifique, les Etats fédérés de Micronésie et les Iles Marshall en tant que Membres à part entière des Nations Unies. Cela renforce notre conviction que les Nations Unies sont véritablement soucieuses de répondre aux aspirations des peuples du monde qui désirent véritablement l'indépendance et souhaitent se gouverner eux-mêmes. Les Iles Salomon souhaitent collaborer étroitement avec nos frères et soeurs de ces deux jeunes nations, à la fois ici, aux Nations Unies, et dans notre région du Pacifique.

En revanche, nous restons profondément déçus par la France en raison de son programme d'essais nucléaires dans le Pacifique. Nous demandons donc une fois encore à la France de mettre fin à ce programme. En outre, la récente décoration conférée au saboteur du Rainbow Warrior, Alain Mafart, événement

qui semble-t-il a été salué en même temps par une autre explosion à l'atoll de Mururoa, est un acte de suprême défi égoïste et un refus par la France de reconnaître les préoccupations des pays du Pacifique Sud à l'égard de leur environnement et de leurs droits légitimes de survie.

Mme Margaret Thatcher, ancien Premier Ministre du Royaume-Uni, répondant à une question du public lors d'une conférence au Club Economique de New York, tenue à l'Empire State Building le 19 juin de cette année, a dit : "les Français ont des tendances protectrices". Notre expérience de l'attitude coloniale française dans le Pacifique Sud, telle qu'elle se manifeste en Nouvelle-Calédonie, a montré aux peuples de la région la justesse de ce propos, et nous regrettons beaucoup, comme l'histoire le révèle, que toute la saveur admirable du style de vie français risque en fin de compte de se perdre dans notre région, en raison de cette attitude, comme ce fut le cas dans d'autres parties du monde.

Sur la question de l'indépendance de la Nouvelle-Calédonie, les Iles Salomon ont été fières d'être membre de la Mission ministérielle mandatée par le Forum du Pacifique Sud pour visiter le Territoire. Nous sommes reconnaissants au Gouvernement français et aux autres groupes concernés pour la coopération qu'ils nous ont accordée sur le Territoire pendant les délibérations de la Mission.

Le rapport de cette Mission ministérielle, qui je l'espère sera distribué prochainement à cette assemblée, fait ressortir les mesures positives prises par la France en application des Accords de Matignon, notamment sa coopération avec tous les secteurs de la population pour promouvoir un développement socio-politique et économique équitable dans le Territoire. Les Iles Salomon considèrent que ces mesures sont un pas dans la bonne direction et encouragent la France à poursuivre sa discussion avec toutes les parties concernées en Nouvelle-Calédonie en préparation d'un acte d'autodétermination conforme aux principes et aux pratiques des Nations Unies, dans lequel toutes les options, y compris l'indépendance, seraient disponibles et qui garantirait les droits de la population kanake autochtone et des autres Néo-Calédoniens.

Les Iles Salomon souhaiteraient voir une interaction plus grande s'instaurer entre la Nouvelle-Calédonie et les pays indépendants du Pacifique Sud. Elles appuient la demande formulée par le Forum du Pacifique Sud pour un accroissement des contacts et pour la participation par la Nouvelle-Calédonie et les autres territoires français du Pacifique aux comités consultatifs, réunions, séminaires et colloques organisés par le Forum.

Le Gouvernement des Iles Salomon se félicite de l'évolution positive de la situation en Afrique du Sud. Nous attendons avec impatience le moment où

le phénomène de l'apartheid aura véritablement disparu et où une Afrique du Sud unie et non raciale sera acceptée au sein de la communauté des nations. Cependant, tout en louant le Président De Klerk pour les mesures qu'il a prises en vue de démanteler l'apartheid, les Sud-Africains noirs restent privés de leur droits, de leur liberté et de leurs vies. Mon gouvernement réitère son plein appui au maintien de sanctions complètes contre l'Afrique du Sud tant que ne seront pas évidentes les preuves d'un changement profond et irréversible en Afrique du Sud.

Les Iles Salomon se félicitent de l'évolution de la situation en ce qui concerne les tentatives faites pour parvenir à un règlement politique complet du problème du Cambodge. Nous exhortons toutes les parties intéressées de coopérer à la recherche d'une solution aussi rapide que possible à ce conflit.

Etant donné que le mandat du Secrétaire général des Nations Unies touche à sa fin, je tiens à rendre hommage, au nom du Gouvernement et du peuple des Iles Salomon, à cette éminente personne. La longue association de M. Javier Pérez de Cuéllar à cette organisation à des titres divers est bien connue, et son leadership dans ses fonctions actuelles a été remarquable et mérite les louanges les plus vives de cette assemblée. M. Pérez de Cuéllar est devenu Secrétaire général alors que les défis lancés aux Nations Unies étaient immenses. Les succès obtenus au cours de son mandat, y compris l'adoption d'un plan pour mettre un terme à la guerre entre l'Iran et l'Iraq, la conclusion des Accords de Genève, le retrait des forces de l'Union soviétique de l'Afghanistan, et l'accession de la Namibie à l'indépendance, démontrent les qualités diplomatiques exceptionnelles et le leadership de M. Pérez de Cuéllar. Il laissera derrière lui une Organisation mondiale plus optimiste quant à son rôle et nourrissant de plus grands espoirs pour la paix mondiale. Je lui souhaite plein succès pour l'avenir.

Je voudrais terminer en soulignant que tous les pays Membres ici aux Nations Unies, grands et petits, sont admis à titre de partenaires égaux dans une entreprise destinée à préserver et à protéger tout ce qui est bon pour la population du monde, et comme la Charte nous le rappelle, pour :

"préserver les générations futures du fléau de la guerre ... et proclamer à nouveau notre foi dans les droits fondamentaux de l'homme, dans la dignité et la valeur de la personne humaine" - et le droit à la liberté pour toute l'humanité.

L'Organisation des Nations Unies des années 90 a fait preuve de maturité en s'acquittant de certaines obligations de la Charte, comme le montre l'évolution récente dans la crise du Moyen-Orient. Les pays Membres semblent avoir retrouvé un sens de l'équilibre en faveur d'un intérêt partagé dans la promotion du bien-être des peuples du monde. Les adversaires d'un passé récent ont su faire preuve de l'humilité et de la force nécessaire pour mettre de côté leurs divergences afin d'agir et de parler ensemble pour le bien général de l'humanité.

Aujourd'hui, l'esprit de la glasnost et de la transparence a ouvert à l'humanité la porte de l'optimisme pour ce qui est de l'avenir. Je prie pour que cette organisation mondiale ne laisse pas échapper l'occasion d'édifier une communauté mondiale qui sera l'orgueil des nations et de nos enfants dans l'avenir.

ALLOCUTION DU GENERAL DE DIVISION ELIAS PHISOANA RAMAEMA, PRESIDENT DU CONSEIL MILITAIRE ET DU CONSEIL DES MINISTRES DU ROYAUME DU LESOTHO

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'arabe) : L'Assemblée va maintenant entendre une déclaration du Président du Conseil militaire et du Conseil des ministres du Royaume du Lesotho.

Le général de division Elias Phisoana Ramaema, Président du Conseil militaire et du Conseil des ministres du Royaume du Lesotho, est escorté à la tribune.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'arabe) : J'ai le grand plaisir d'accueillir le Président du Conseil militaire et du Conseil des ministres du Royaume du Lesotho, le général de division Elias Phisoana Ramaema, et je l'invite à prendre la parole devant l'Assemblée.

M. RAMAEMA (Lesotho) (interprétation de l'anglais): Cette année l'Assemblée générale tient sa quarante-sixième session dans un monde qui a connu une transformation historique. Les différents événements intervenus depuis la dernière session de l'Assemblée ont suscité dans l'humanité un nouveau climat d'espoir à l'égard des Nations Unies, lequel, pour duror, exigera que notre organisation prenne des décisions de la même importance pour créer un monde meilleur pour l'humanité.

M. Ramaema (Lesotho)

C'est avac un plaisir tout particulier que je souhaite la bienvenue aux sept nouveaux Etats Membres dans notre famille des nations. Leur présence parmi nous enrichira notre organisation et donnera un poids plus grand à l'universalité des Nations Unics.

Le nouvel ordre mondial en train de naître restera toujours sur un piédestal branlant tant que la tâche de la réduction des arsenaux de guerre et des armes de destruction massive du monde — un vestige de la guerre froide — restera la responsabilité exclusive des superpuissances et non pas la préoccupation universelle de l'ensemble de la communauté internationale. Il nous faut une nouvelle stratégie de désarmement qui implique des négociations globales visant à une réduction équilibrée de toutes les catégories d'armes, y compris des armements classiques.

Nous considérons comme une autre mesure positive, qui mérite de toute urgence l'appui et l'encouragement internationaux, la proposition d'établir dès que possible un registre international des ventes d'armes, sous les auspices des Nations Unies.

Le Gouvernement des Etats-Unis mérite nos félicitations pour avoir fait avancer le processus en cours de désarmement progressif des superpuissances, avec son programme audacieux de mesures unilatérales annoncées récemment par le Président Bush. Nous applaudissons de même la réponse positive réciproque que lui a apportée le Président Mikhaïl Gorbatchev. Nous espérons que ceci donnera un nouvel élan aux efforts internationaux pour créer un monde libéré des armes de destruction de masse.

Bien que la fin de la guerre froide ait ouvert de nouveaux horizons à la stabilité et à la coopération dans le monde et ait diminué les dangers d'une conflagration mondiale, des situations découlant des anciens temps existent toujours qui, si l'on n'y prend garde, continueront de menacer la paix et la sécurité et de saper le caractère universel du nouvel ordre mondial.

Tournant nos regards vers l'Asie, nous voyons au Cambodge un pays qui a subi pendant une décennie les combats les plus meurtriers et a connu les pires frustrations devant l'impasse où s'enlisaient les pourparlers de paix. Nous nous félicitons des initiatives de paix de l'Association des nations de l'Asie du Sud-Est (ANASE) et les encourageons. Nous saluons le document cadre de 1990 des Nations Unies, qui a été approuvé par le Conseil de sécurité dans sa résolution 668 (1990). Nous sommes convaincus qu'une base solide a

M. Ramaema (Lesotho)

maintenant été mise en place permettant la tenue d'élections supervisées par les Nations Unies, prévues pour l'année prochaine, qui, nous l'espérons, apporteront une contribution décisive à une solution globale et durable du problème cambodgien.

Les événements du Moyen-Orient continuent de mettre en lumière l'urgence qu'il y a à convoquer rapidement la conférence de paix sur le Moyen-Orient. Le monde attend avec impatience le moment où les peuples du Moyen-Orient - Arabes comme Israéliens - s'associeront au reste de l'humanité pour édifier un nouvel ordre mondial fondé sur la réconciliation, la tolérance, la coopération et la sécurité pour tous.

Le Lesotho appuie entièrement les initiatives de paix lancées par les Etats-Unis, qui semblent recueillir le soutien de tous les Etats arabes de la région. Nous invitons l'Etat d'Israël à prendre part à ce processus de paix et de réconciliation.

Les événements au Liban et au Sahara occidental ont soulevé une lueur d'espoir quant au fait que le rétablissement de la paix et de la stabilité serait à notre portée, grâce aux efforts inlassables et patients du Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, et de l'Organisation de l'unité africaine. Nous espérons que des succès semblables seront obtenus au Libéria et dans la corne de l'Afrique dans un proche avenir.

Notre région d'Afrique australe n'est pas non plus restée à l'écart du climat international actuel de paix et de réconciliation. Les efforts diplomatiques en Angola et au Mozambique, bien que fragiles, ont permis des percées qui ont fermement engagé les peuples de ces pays frères sur la voie de la paix, de la stabilité et de la réconciliation nationale.

Nous restons préoccupés néanmoins par la situation explosive et imprévisible qui règne en Afrique du Sud. Les incertitudes provoquées par la poursuite d'une violence généralisée ont été aggravées par le manque de progrès dans la négociation d'une constitution visant à établir une Afrique du Sud véritablement démocratique. Bien que le fondement légal de l'apartheid ait été détruit grâce à l'abrogation de toute une série de lois discriminatoires, il subsiste encore d'importants obstacles qui empêchent de faire de la fin de l'apartheid une réalité tangible pour le peuple de l'Afrique du Sud. Ce n'est que lorsqu'un cadre constitutionnel aura été établi, qui donnera le droit de vote intégral à la population majoritaire en

M. Rambema (Lesotho)

Afrique du Sud, sur la base de "un homme, une voix" dans un Etat-nation unitaire, que le monde et le peuple de l'Afrique du Sud pourront considérer l'apartheid comme mort et enterré.

Nous prions instamment toutes les parties concernées en Afrique du Sud, notamment le Président De Klerk et les dirigeants de l'African National Congress of South Africa (ANC), du Pan Africanist Congress of Azania (PAC) et d'autres formations politiques, de redonner impulsion aux initiatives engagées depuis février 1990 et de se montrer à la hauteur des responsabilités de leur mission historique en Afrique du Sud.

Le nouvel ordre mondial de paix et de coopération comporte, pour la communauté internationale, non seulement de nouvelles possibilités mais également des responsabilités et des obligations nouvellement définies. Il implique un nouvel ordre du jour et une vision collective que nous devons consoliéer de façon consciente, afin de rendre universels ses objectifs et ses valeurs.

Nous sommes convaincus que le nouvel ordre mondial doit être tel qu'il offre à chacun les mêmes possibilités et la même sécurité et qu'il protège les intérêts légitimes de tous les Etats, quelle que soit leur taille ou leur identité ethnique. Il doit être fondé sur le respect universel des droits et libertés de l'individu et être favorable à une juste répartition des bienfaits de la civilisation.

Il existe déjà un consensus mondial en ce qui concerne le bien-fondé de la participation populaire à la prise de décision économique et politique, en tant que point de départ de la stabilité mondiale et base d'un monde prospère, libéré des conflits nationaux et régionaux.

De nombreux pays - notamment ceux de l'Europe centrale et orientale et de l'Afrique - s'engagent aujourd'hui sur la voie de la démocratie. C'est une expérience d'une importance considérable qui nécessite l'appui et l'encouragement des Nations Unies.

Notre organisation a toujours reconnu le droit des peuples à l'autodétermination. Ainsi, pour que la démocratie s'enracine il est impératif qu'elle soit non pas imposée de force de l'extérieur, mais qu'elle soit la libre manifestation de la volonté de tout un peuple s'exprimant de l'intérieur.

Les élections libres et justes sont indispensables pour assurer le succès de la démocratie dans ceux de nos pays où existe le pluralisme des partis politiques. Les Nations Unies, grâce à leur prestige et à leur neutralité, sont les mieux placées pour aider au déroulement des processus électoraux dans les jeunes démocraties par des interventions allant de la surveillance des élections à l'apport d'une assistance technique. C'est pourquoi ma délégation souscrit pleinement à la résolution 45/150 de l'Assemblée générale adoptée à la dernière session et intitulée "Renforcement de l'efficacité du principe d'élections périodiques et honnêtes".

Je voudrais saisir cette occasion pour informer l'Assemblée que les préparatifs sont bien avancés pour la tenue d'élections démocratiques et le rétablissement du pouvoir civil au Lesotho en 1992.

Le récent coup d'Etat sanglant en Haïti qui a provoqué le renversement d'un gouvernement élu démocratiquement est un précédent dangereux pour la survie des jeunes démocraties. L'Organisation des Nations Unies a le devoir d'agir et de s'opposer fermement à ce coup d'Etat ainsi qu'à toute action du même genre menagant l'ordre démocratique et la légitimité constitutionnelle.

Nous espérons que dans le nouvel ordre mondial, le principe de la participation populaire et de la démocratie englobera une dimension internationale favorisant l'édification d'un système économique et politique international qui soit lui aussi démocratique.

Nous voudrions notamment voir s'établir entre les pays développés et les pays en développement des contacts plus fructueux et plus positifs visant à redresser les déséquilibres actuels de l'ordre économique mondial.

Les différentes initiatives déjà prises pour alléger le fardeau de la dette extérieure et du service de la dette des pays en développement n'ont eu à ce jour que des résultats négligeables. Nous espérons que le dialogue en cours au Club de Paris et dans d'autres instances permettra de mettre au point des stratégies plus imaginatives et davantage orientées vers l'action pour sauver la situation.

L'examen et l'évaluation finale de l'application du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique et le développement de l'Afrique 1986-1990 qui ont eu lieu ici début septembre au Siège des Nations Unies, ont montré clairement que le Programme avait eu très peu d'effets positifs sur les résultats économiques de l'Afrique. Il n'a pas pu obtenir l'appui international espéré pour faciliter les efforts de réforme de l'Afrique.

Il est essentiel que les pays africains comme la communauté internationale s'engagent fermement à appuyer les dispositions qui prolongent ce programme dont le succès dépendra largement du renforcement de l'appui que communauté des pays donateurs accorde à l'Afrique.

Aujourd'hui, la question de l'environnement est au centre des questions qui intéressent l'avenir de l'humanité. Nous sommes certains que la prochaine conférence mondiale sur l'environnement et le développement aboutira à un consensus sur les stratégies d'action internationale collective visant à assurer la protection et la préservation futures de l'environnement mondial.

M. Ramaema (Lesotho)

Pour conclure, je voudrais rendre hommage à notre Secrétaire général,
M. Javier Péres de Cuéllar. Sous sa direction au cours de ces 10 dernières
années, notre organisation a pu faire franchir à l'humanité le seuil du nouvel
ordre mondial. Son nom restera inscrit pour toujours dans les annales de
l'histoire des Nations Unies.

Le <u>PRESIDENT</u> (interprétation de l'arabe) : Au nom de l'Assemblée générale, je tiens à remercier le Président du Conseil militaire et du Conseil des ministres du Royaume du Lesotho de la déclaration qu'il vient de faire.

Le général de division Elias Phisoana Rameama, Président du Consoil militaire et du Conseil des ministres du Royaume du Lesotho, est escorté de la tribune.

M. SAHLOUL (Eoudan) (interprétation de l'arabe) : J'ai grand plaisir Monsieur le Président, à vous adresser en mon nom propre et au nom de mon gouvernement, nos sincères félicitations à l'occasion de votre élection à la présidence de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale, qui nous réunit ici pour discuter de toutes les questions régionales et internationales qui préoccupent la communauté internationale tout entière. Vous êtes, Monsieur le Président, l'un des plus fins diplomates qui aient suivi les activités de cette organisation durant un grand laps de temps. Nous voyons en vous un ami de tous et un frère venant d'un pays fraternel auquel nous sommes liés par les liens du sang et de la religion islamique ainsi que par une culture commune.\*

<sup>\*</sup> M. Bagbeni Adeito Nzengeya (Zaïre), Vice-Président, assume la présidence.

Par dessous tout, nous avons vu le courage et la sagesse avec lesquels vous avez su traiter les questions quasi insolubles qui se sont posées à l'Organisation toutes ces années. Nous vous félicitons de votre accession à ce poste élevé et nous sommes certains que vous dirigerez les débats de cette session d'une façon exemplaire.

Je voudrais également exprimer la reconnaissance de ma délégation à votre prédécessour, M. Guido de Marco, Ministre des affaires étrangères de Malte, qui a fait preuve de sagesse et de compétence dans la conduite des affaires de la dernière session.

Une fois de plus nous remercions M. Javier Pérez de Cuéllar, Secrétaire général des Nations Unies, des efforts remarquables qu'il a déployés en vue de renforcer les fondements de la paix et de la sécurité internationales au cours d'une année où les événements dramatiques qui sont intervenus auraient pu mettre en péril la paix et la sécurité régionales et internationales.

Je suis très heureux de l'admission aux Nations Unies de deux nouveaux Membres : la République de Corée et la République populaire démocratique de Corée. Nous espérons que cette attitude positive conduira à de nouveaux efforts visant l'unification pacifique des deux Corée par la voie de négociations, afin d'instaurer la paix, la stabilité et la prospérité dans la région.

Nous exprimons également notre satisfaction à l'occasion de l'admission aux Nations Unies des Iles Marshall, des Etats fédérés de Micronésie et des trois républiques baltes : la Lettonie, l'Estonie et la Lituanie. Avec l'admission de ce groupe ami, nous sommes confiants que la Charte des Nations Unies connaîtra une nouvelle ère. Les événements en Europe de l'Est et en Europe centrale ont témoigné de deux principes fondamentaux, à savoir le droit des peuples à l'autodétermination et le respect des droits de l'homme.

Maintenant que nous sommes au début de cette session, nous devons nous arrêter et réfléchir à ce qui s'est produit à la dernière session, à savoir quelles sont les tendances qui ont prévalu et leurs conséquences sur nos débats au sein de l'Assemblée générale et dans ses organes subsidiaires. Nous pensons que la quarante-cinquième session de l'Assemblée générale a été une des plus importantes dans l'histoire de cette organisation. Pour la première fois, nous avons été témoins de l'avènement d'un nouvel ordre mondial, ce qui

signifie, à notre avis, que nous devrions réexaminer complètement les relations qui régissent le monde dans les domaines militaire, stratégique, économique, social et humain. En d'autres termes, la communauté internationale se trouve au seuil d'une étape nouvelle de l'histoire de l'humanité au cours de laquelle de nombreux concepts changeront. Nous espérons que ces changements seront positifs, humains et nobles, et qu'ils imposeront, entre autres concepts, la justice pour tous, l'application de normes égales à toutes les questions, la sauvegarde de la dignité des peuples et de leur droit à l'autodétermination et à la non-ingérence dans leurs affaires intérieures. De plus, l'Organisation devrait être en mesure de jouer le rôle constructif et positif qui lui est assigné et non pas être utilisée comme un moyen de réaliser les objectifs de tel Etat ou de tel groupe d'Etats et de l'éloigner, en ce faisant, de ses buts et objectifs qui visent à étendre la justice à tous.

Cependant, l'instauration d'un nouvel ordre mondial ne devrait pas être le privilège exclusif des pays industrialisés et des puissances militairement fortes. Il constitue une évolution importante à laquelle tout un chacun doit participer, en prenant en considération les aspirations et les intérêts des petits pays. La destinée du monde ne devrait pas être formulée par un groupe sélectif d'Etats disposant d'un pouvoir industriel, militaire, économique et technologique marquant. Nous ne saurions revenir à l'ère du colonialisme sous quelque forme que ce soit. Nous sommes tous à cette époque moderne, partenaires dans le devoir et la responsabilité de permettre aux générations futures de vivre une vie décente et de jouir des bénéfices de la civilisation, qui vise le bonheur de l'homme et non son malheur et sa misère psychologique et matérielle continue.

Par conséquent, nous demandons que le nombre des membres permanents du Conseil de sécurité soit augmenté pour qu'un siège soit réservé au Mouvement des non-alignés, qui sera occupé, à tour de rôle, par chacun des pays membres de ce groupement politique important, de sorte qu'il puisse prendre part à la préparation de résolutions qui ont une 1, fluence sur la paix et la sécurité internationales. Le Mouvement des non-alignés est devenu plus important que jamais pour ses membres en raison des changements rapides qui interviennent dans le monde d'aujourd'hui et de l'instauration du nouvel ordre mondial, dont

on parle souvent dans les instances internationales, et qui, selon toute apparence, ne prend pas suffisamment en considération les intérêts des petitu pays. A cet égard, nous espérons que le poste de Secrétaire général cette fois-ci ira à un membre du continent africain. Ce geste renforcerait le respect et la confiance de la communauté internationale dans le continent africain et ses fils dévoués, dont beaucoup ont déployé de grands efforts pour préserver la paix et la sécurité internationales.

Nous espérons que cette session accomplira ses travaux et assumera ses responsabilités dans cet esprit constructif, qui assurera la participation de la communauté internationale dans son ensemble à l'édification d'un meilleur avenir pour les générations futures. Nous espérons également que cette session renforcera l'importance de l'Organisation des Nations Unies et en fera l'axe principal pour diriger les événements qui façonnent la destinée du monde.

Il y a quelques mois, le Soudan a célébré le deuxième anniversaire de la Révolution de salut national. Au cours de ces deux années, le Soudan a fait l'expérience de changements radicaux qui l'ont libéré de l'emprise des forces anciennes qui briquaient le pouvoir. La révolution s'est attelée avec confiance à l'édification d'une société moderne, au renforcement de l'unité nationale et à l'intensification des consultations et du dialogue. Elle se dirige résolument vers le partage du pouvoir et des richesses après avoir promulgué le système fédéral et l'avoir étendu aux provinces. Nous espérons établir très bientôt le congrès national constituant, après avoir pris des mesures préparatoires pour cet important événement et assuré la participation de toutes les parties à une conférence globale afin d'éliminer les problèmes hérités des régimes précédents, qui étaient incapables de les traiter objectivement dans un esprit national. Notre révolution a une préoccupation, à savoir instaurer la paix dans toutes les parties du pays. Mon pays a souffert d'un conflit armé qui lui a été imposé par l'étranger, pratiquement tout le long des années qui ont suivi son accession à l'indépendance totale en 1956.

C'est la raison pour laquelle la révolution s'est appliquée, dès le premier jour, à établir le contact avec les chefs des rebelles et à rester en contact avec eux. Nous entretenons actuellement des contacts de haut niveau, grâce aux bons offices exercés par M. Ibrahim Babangida, Président de la République du Nigéria, en sa capacité de Président en exercice de l'Organisation de l'unité africaine (OUA), afin d'aplanir les divergences entre fils d'un même pays, dans un esprit de camaraderie africaine.

Tout en remerciant M. Babangida du haut de cette tribune, nous lui souhaitons plein succès dans sa mission de bons offices. Nous demandons également aux chefs des rebelles d'entendre la voix de la raison et l'appel de la mère patrie et de s'abstenir d'être les instruments des puissances étrangères afin d'épargner au peuple soudanais du sud de nouvelles souffrances, et d'oeuvrer plutôt de concert avec nous au développement de chaque partie du pays pour lui permettre de progresser dans les domaines économique, social et humanitaire.

Le gouvernement central en place à Khartoum est tout à fait disposé à venir à tout moment et en toute bonne foi à la table de négociation pour mettre fin à ce conflit, qui a suffisamment fait couler le sang dans le pays depuis de nombreuses décennies. Le seul moyen d'y parvenir est de souscrire à l'esprit de la Conférence de dialogue national sur les questions de paix, qui a eu lieu à Khartoum en septembre 1989.

A ce propos, il nous faut souligner que les derniers événements survenus en Ethiopie ont suscité certaines tendances positives qui devraient avoir des effets favorables sur les perspectives de paix au Soudan et rendre cette paix plus accessible que jamais. Mais cet objectif ne pourra être atteint que par des efforts concertés et une volonté sincère.

Au cours de cette année nous avons assisté à des changements rapides et spectaculaires, à l'échelle aussi bien internationale que régionale, qui ont beaucoup surpris et ébranlé bien des théories et des stratégies qui avaient cours jusque-là. Comme je l'ai dit, nous sommes actuellement au seuil d'une ère nouvelle dans l'histoire du monde.

Dans la région arabe on a assisté au conflit entre l'Iraq et le Koweït et à la guerre dévastatrice qui en est résulté et qui a entraîné la destruction des ressources et des capacités de deux Etats frères. Cette guerre a ouvert toute grande la porte à l'intervention étrangère dans la région et préparé la

voie au lancement du nouvel ordre mondial qui, nous l'espérons, ne sera pas appliqué de manière sélective à certains peuples et gouvernements, alors que d'autres restent en dehors des lois et normes internationales qu'ils foulent continuellement aux pieds. A dire vrai, nous ne pouvons comprendre pourquoi le nouvel ordre mondial devrait signifier, par exemple, l'imposition continue de sanctions économiques contre l'Iraq et, partant, la privation de sa population - y compris les femmes, les enfants et les personnes âgées - de nourriture et de médicaments et la destruction totale des infrastructures iraquiennes, ainsi qu'empêcher ce pays de jouir do ses richesses nationales du fait de l'application d'un système de contrôle injuste et dur.

Dans la corne de l'Afrique, des faits importants se sont produits qui ont conduit au renversement de régimes tribaux et individuels dépassés qui s'étaient vendus à des puissances étrangères et qui avaient trahi les aspirations de leurs propres peuples. Ces événements importants qui ont ébranlé la région devaient forcément avoir des incidences négatives, telles que le problème des réfugiés, l'accroissement des souffrances et le déplacement de populations. Cette situation ne devrait cependant pas persister éternellement.

Du haut de cette tribune, nous félicitons le peuple éthiopien de son admirable succès national et tenons à l'assurer que nous serons toujours prêts à l'aider dans sa marche vers la réalisation de ses aspirations.

Pour ce qui est des événements en Somalie, nous nous sommes empressés, en coopération avec d'autres Etats frères de la région, de faire tout notre possible pour mettre fin au conflit interne dans ce pays et permettre au peuple somali de préserver son identité nationale, son intégrité territoriale et son indépendance, en veillant à ne laisser aucune place à une quelconque ingérence étrangère nuisible. Nous sommes certains que le peuple du pays frère de Somalie parviendra à régler ses propres problèmes avec patience et sagesse et grâce à une véritable solidarité nationale.

En raison du vif intérêt que nous portons à la préservation de la sécurité dans la région et du bien-être de ses populations, nous sommes décidés à encourager et à renforcer le dialogue entre les pays de la région par les voies régionales et bilatérales afin d'accroître les chances de paix

et de tirer le meilleur parti de leurs ressources matérielles et humaines au bénéfice de leurs peuples. La suppression du visa exigé autrefois entre l'Ethiopie et le Soudan a pour but de renforcer les échanges et avantages réciproques des pays de la région.

Les événements en cours en Europe centrale et orientale prouvent de manière irréfutable que les aspirations des peuples et leur volonté de sauvegarder leurs traditions et les valeurs humaines doivent être respectées. Ces aspirations no peuvent être réprimées par la force des armes ou par l'assujettissement des populations à des théories et à des régimes qui leur sont imposés d'en haut et qui n'ont rien à voir avec la réalité. La liberté est indivisible et les capacités des peuples ne devraient pas être gaspillées à la poursuite de théories totalement contraires à la nature humaine.

Nous espérons sincèrement que les peuples de l'Europe centrale et orientale parviendront, grâce à un dialogue constructif, à régler leurs problèmes en suspens et à préserver leurs acquis économiques, sociaux et humanitaires. Nous espérons également que cette région continuera de rester la soupape de sécurité permettant de préserver la paix et la sécurité internationales ainsi que le champion et l'ami des petits pays et des pays en développement, qui aspirent à la réalisation de leur développement socio-économique sans être assujettis à aucune forme de diktat ou de domination injustes ou à une quelconque sphère d'influence.

Dans le même ordre d'idée, nous espérons que le peuple d'Afrique du Sud parviendra à réaliser toutes ses aspirations à l'égalité politique et la justice sociale et économique. C'est pourquoi nous continuons de souscrire à la Déclaration sur l'apartheid et ses conséquences destructrices en Afrique australe (résolution S-16/1) de 1989 et que nous demandons l'application complète de cette Déclaration et de son Programme d'action afin de mettre un terme au régime de l'apartheid.

Par conséquent, nous croyons que la levée de tous les boycottages et sanctions appliqués contre le Gouvernement sud-africain devrait être réexaminée et étudiée très soigneusement, en dépit des mesures déjà prises par le Gouvernement sud-africain en vue de l'abrogation des lois d'apartheid. Nous espérons que la population noire et métissée d'Afrique du Sud parviendra

en fin de compte à jouir des mêmes privilèges que ceux dont jouissent les autres habitants de cette partie du continent africain.

Il convient de souligner ici l'importance de l'accord tripartite signé récemment entre les dirigeants de l'African National Congress, le mouvement Inkhata et le Gouvernement sud-africain en vue de mettre fin à la violence dans cette partie du continent.

Nous avons parlé du droit des peuples à l'autodétermination et de leur droit à la préservation de leur patrimoine et de leur civilisation. Cela nous amène à parler de la tragédie de notre époque, à savoir la tragédie du peuple palestinien, peuple dépossédé, chassé de ses terres et soumis à toutes sortes d'actes de répression et de brutalité par la puissance occupante, Israël.

La question de Palestine continue d'être une sérieuse mise à l'épreuve de la communauté internationale et de la crédibilité de ses institutions. Cela fait plus de 40 ans que le peuple palestinien est soumis aux formes d'occupation et de répression les plus brutales. Il ne se passe pas un jour sans que les droits de l'homme de ce peuple ne soient violés par le régime raciste sioniste.

Qui plus est, la politique fiscale israélienne imposée aux territoires arabes occupés depuis 1967 est contraire à toutes les lois et conventions internationales, tant en ce qui concerne l'évaluation que les méthodes de collecte des impôts. Ce système fiscal imposé dans les territoires arabes occupés est l'une des mesures de châtiment collectif les plus dures qui soient. Les impôts sont décrétés par ordres militaires spéciaux et se fondent sur des évaluations arbitraires et exagérées; ils sont levés de manière agressive et arbitraire par l'armée, les forces de sécurité, les autorités douanières et les tribunaux militaires.

Il est évident que l'escalade de ce type de mesures répressives est un nouvel effort tenté par les autorités d'occupation pour exercer un chantage contre les Palestiniens, briser leur résistance, les priver de leur capacité de bâtir leur économie nationale indépendante; et de resserrer davantage l'étau afin de briser l'esprit de leur Intifada et de les forcer à abandonner la lutte et à quitter le payr, ou bien accepter l'occupation comme un fait accompli.

Malgré cela, le peuple palestinien a fait preuve d'un grand courage, voire d'héroïsme. Chaque jour, les enfants de l'Intidafa armés de leurs seules pierres sacrifient un nouveau martyr à leur cause.

Le Moyen-Orient ne recouvrera la paix et la sécurité que lorsqu'Israël se sera retiré des territoires arabes occupés et que le peuple palestinien aura recouvré tous ses droits, en particulier celui de créer son propre Etat indépendant, sous la direction de l'Organisation de libération de la Palestine (OLP), son seul représentant légitime, qui a toujours eu une attitude positive et pris des initiatives constructives en vue de l'instauration d'une paix véritable, juste et durable dans la région.

Malgré cela - la communauté internationale tout entière peut en témoigner - Israël s'obstine à continuer à occuper la Rive occidentale, la bande de Gaza, la ville sainte d'Al Quods, le Golan syrien et le Sud-Liban. Il continue d'installer des dizaines de milliers d'immigrants juifs soviétiques et d'édifier des colonies de peuplement dans les territoires occupés. Il multiplie, enfin, les obstacles à la convocation de la conférence de la paix, en imposant des conditions préalables, en persistant à empêcher les Palestiniens de participer légitimement au processus de paix et en marginalisant le rôle des Nations Unies, en violation flagrante de la légalité internationale.

Nous appuyons fermement tous les efforts sincères qui sont déployés en faveur de la tenue d'une conférence internationale de la paix sur le Moyen-Orient sur la base des résolutions 242 (196") et 338 (1973) du Conseil de sécurité, et de cette tribune nous prions les membres permanents du Conseil de sécurité de contraindre Israël à s'asseoir à la table des négociations sans arrogance ni faux-fuyants. Le droit doit être respecté. Etant donné que la communauté internationale a appliqué pleinement chacune des résolutions adoptées par le Conseil de sécurité dans le cadre du nouvel ordre mondial, nous nous attendons à ce qu'elle agisse de même vis-à-vis d'Israël qui a agressé le peuple palestinien, usurpé sa terre, di raciné ses fils, et violé toutes les normes et lois internationales.

Allons-nous rester à jamais silencieux? Allons-nous fermer les yeux longtemps encore? Combien de temps ce favoritisme va-t-il durer au détriment des autres? De cette tribune, nous appuyons les dernières résolutions

adoptées par le Conseil national palestinien en Algérie. Nous espérons vivement que les Etats-Unis, l'Union soviélique et tous les pays concernés feront de la conférence de la paix un succès, en restaurant les droits légitimes du peuple palestinien et des pays arabes voisins et en rétablissant la paix, la stabilité et la sécurité dans la région.

D'autres questions régionales et internationales restent en suspens. La situation en Afghanistan n'est toujours pas réglée. Nous continuons à espérer qu'un gouvernement largement représentatif sera mis en place et que les nobles moudjahidin uniront leurs rangs et réussiront à faire échec à toutes les conspirations étrangères afin que le peuple afghan puisse choisir le système politique et social qui lui convient.

Au Cambodge, nous espérons que l'esprit de Jakarta prévaudra et permettra au Conseil national suprême, dirigé par le Prince Norodom Sihanouk, de parvenir, avec l'aide des Nations Unies et de la communauté internationale à un règlement politique global et durable.

Mon pays accorde un grand intérêt au problème de l'environnement qui est étroitement lié au développement dans tous ses domaines. Nous tenons à exprimer notre vive préoccupation face à la dégradation de l'environnement dans plusieurs régions. Citons notamment l'appauvrissement de l'ozone dans l'atmosphère, les perturbations climatiques qui prévalent aujourd'hui dans le monde, la sécheresse, la désertification et autres catastrophes naturelles, sans parler des déchets toxiques libérés par certaines industries des pays développés et qui ont causé des dommages graves à l'agriculture et au développement. Nous plaçons de grands espoirs dans la conférence mondiale sur l'environnement et le développement qui doit se tonir en 1992 à Rio de Janeiro, au Brésil. Nous espérons que cette conférence donnera des résultats tangibles, qui comunication à l'assainissement et à la préservation de l'environnement, et donc de la vie humaine. Nous avons créé au Soudan un comité national chargé de préparer cette conférence et de participer efficacement à ses délibarations.

Sur le plan économique, la détérioration de l'économie du continent africain a atteint un point critique. Les changements importants qui ont caractérisé les relations internationales n'ont pas entraîné la même détente

dans le domaine des relations économiques. Nous savons que les pays pauvres sont toujours affectés par leurs problèmes de dette, des conditions commerciales néfastes et la stagnation de leur développement économique. Ces dernières années, l'Afrique a subi une succession de catastrophes naturelles. Ses revenus à l'exportation ont sévèrement diminué alors que le continent a cruellement besoin de ressources pour financer les importations dont les prix ont augmenté. Tant que les termes de l'échange ne s'amélioreront pas de façon juste et équitable, la situation économique des pays africains se détériorera davantage, car la plupart d'entre eux doivent consacrer 90 % de leur revenus à l'exportation au financement de l'importation de produits de première nécessité, et ce au détriment de leur capacité d'investir dans des projets de développement.

Le fardeau de la dette affecte également tant les pays en développement que les pays développés. La dette extérieure continue dans bien des cas à absorber la quasi-totalité des revenus de ces pays.

Cinq ans se sont écoulés depuis que les Nations Unies ont adopté le Programme d'action pour le redressement économique et le développement de l'Afrique. Aujourd'hui nous constatons que les pays africains ont adopté les politiques et les mesures qui s'imposent pour entreprendre des réformes économiques, en dépit du coût social et politique qui en découle. Cependant, les exigences de la réforme économique ne se limitent pas à des mesures d'austérité et à des changements structurels. Il faut aussi que les flux financiers soient proportionnels à l'étendue du problème.

Ma délégation souscrit pleinement à l'examen final et à la mise en oeuvre du Programme d'action des Nations Unies pour le redressement économique est le développement de l'Afrique établi par les ministres de la Commission économique pour l'Afrique. Après l'échec dudit programme, nous demandons que soit adoptée la proposition visant l'application de l'ordre du jour international sur la coopération avec l'Afrique. Nous espérons aussi que les négociations actuelles en Uruquay seront couronnées de succès.

La deuxième Conférence des Nations Unies sur les pays les moins avancés s'est déroulée l'année dernière dans un climat de compréhension et a été caractérisée par la volonté de coopérer avec ces pays et de les aider à surmonter leurs difficultés économiques grâce à la mise en oeuvre du programme de revitalisation de leur développement économique. Ce programme est basé sur une évaluation correcte de la situation socio-économique des pays les moins avancés et repose sur une compréhension scientifique adéquate et globale des problèmes en question. Toutes les parties doivent s'engager à participer à son application.

Ma délégation se félicite de la Déclaration de Paris et invite les pays les moins avancés, la communauté internationale et le secrétariat de la Conférence des Nations Unies sur le commerce et le développement (CNUCED) à jouer pleinement le rôle positif qui leur incombe dans l'application du programme d'action sur la base d'une responsabilité partagée et du consensus qui a été réalisé à cette conférence.

Ma délégation salue le programme d'assistance économique spéciale et de secours en cas de catastrophe. Les Nations Unies y ont contribué par le biais de l'assistance apportée par les pays donateurs et diverses organisations dans les opérations de secours. Au Soudan, la communauté internationale, telle que représentée par les organisations et les pays donateurs, a continué de jouer son rôle humanitaire en participant aux opérations de secours dans certaines régions du Soudan, et en venant en aide à tous ceux que les circonstances ont déracinés et contraints de quitter leur lieu de résidence habituel. A cet égard, je ne peux que saluer le projet de résolution adoptée par l'Assemblée générale à sa dernière session concernant l'Opération survie au Soudan.

Il convient de mentionner la visite qu'a effectuée à Khartoum M. James Ingram, Directeur exécutif du Programme alimentaire mondial, ainsi que les visites ultérieures à Khartoum et à Nairobi de M. James Jonah, Secrétaire général adjoint aux affaires politiques spéciales. Ces visites avaient pour but de fournir des denrées alimentaires à la région d'Al-Nasser et aux résidents soudanais qui y sont retournés après l'effondrement du régime de Mengistu en Ethiopie.

Le Gouvernement du Soudan s'est dit tout à fait prêt à permettre au Programme mondial alimentaire, aux organisations gouvernementales et non gouvernementales et aux pays donateurs de fournir cette aide sur des bases humanitaires, bien que la plupart de ces réfugiés portent encore les armes contre le Gouvernement soudanais. Le mouvement rebelle détient toujours plus de 10 000 enfants du sud du Soudan dans des camps où ils sont entraînés au maniement et à l'utilisation des armes et utilisés pour transporter des munitions et du matériel, au mépris total des appels répétés de la communauté internationale. Nous devons souligner ici le danger de ces pratiques qui doivent être dénoncées de façon que la communauté internationale soit pleinement consciente des actes perpétrés par le mouvement rebelle.

Le Gouvernement soudanais s'est montré sérieusement disposé à s'associer aux opérations de secours et a approuvé les propositions des Nations Unies à l'égard de la troisième phase de l'Opération survie au Soudan. Jusqu'à présent, et malgré le non-accord de l'autre partie, le Gouvernement soudanais, tenant compte de ses responsabilités envers son peuple, a répondu, aujourd'hui comme par le passé, à toutes les exigences requises par cet important programme humanitaire. Il poursuivra cette politique.

Tout en louant le rapport sur le programme des Nations Unies pour les secours d'urgence dans la corne de l'Afrique et tout en saluant ce qui a été accompli jusqu'ici dans ce programme, nous invitons les pays et organismes donateurs à le financer entièrement pour cette année et à examiner le programme établi pour l'année prochaine.

Nous nous devons de répéter ici que le Gouvernement soudanais est prêt à discuter des questions de secours d'urgence avec tous les gouvernements et parties concernés, sans toutefois compromettre la sécurité de notre pays qui a toujours coopéré à ces activités et continue de le faire avec le plus grand respect pour la dignité du peuple soudanais sans restrictions ni conditions. Dans ce contexte, je voudrais mentionner la déclaration du Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas qui a pris la parole au nom de la Communauté économique européenne et a exprimé la préoccupation des pays membres de cette communauté de la situation économique et des droits de l'homme au Soudan. Je rappellerai ici ce que j'ai déjà dit il y a quelques instants, à savoir que le Soudan désire ardemment permettre aux secours d'atteindre tous ceux de ses citoyens qui en ont besoin dans les différentes parties du pays. Ce fait a été attesté par des hauts fonctionnaires de l'ONU et prouve que les allégations du Ministre des affaires étrangères des Pays-Bas étaient non fondées et n'étaient étayées d'aucune preuve concrète.

Quant aux commentaires du représentant du Royaume-Uni, lors de la Conférence pour les annonces de contributions relatives à la corne de l'Afrique, et en particulier en ce qui concerne la région de Darfur, je tiens à dire que la situation alimentaire y est satisfaisante; le seul problème est que la région n'est pas dotée d'un réseau de transport adéquat. A cet égard, nous rappelons que le gigantesque projet de réfection du réseau ferroviaire aurait déjà vu le jour, sous l'égide de la Banque mondiale, n'eussent été les

obstacles que certains pays donateurs ont continué de dresser même après la signature des contrats. C'est ce même type d'obstruction qui a entravé nos efforts dans le domaine des dotations agricoles. Néanmoins, les allégations selon lesquelles la moitié de la population soudanaise souffrira de la famine - et, partant risquera la mort - ne sont pas dignes de foi; elles sont dénuées de tout fondement. Je suis heureux d'affirmer, du haut de cette tribune, que ces pronoscics pessimistes ne se réaliseront pas et sont sans fondement. La population du Soudan est vivante et se porte bien.

Nous tenons également à signaler que les pays donateurs qui ont le plus élevé la voix pour nous critiquer en ce qui concerne les secours sont précisément ceux qui ont donné et donne le moins : leurs dons, qui ne dépassent pas 1 000 tonnes de denrées alimentaires, ne nous sont pas parvenus à ce jour.

D'autres questions humaines et sociales de grande importance restent en suspens et appellent une solution durable. L'une de ces questions est le problème de l'asile politique, phénomène négatif qui se présente à nous depuis la seconde querre mondiale, et les foyers de tension et de conflit politiques et militaires que la guerre a engendrés dans de nombreux pays du monde en développement. Si certaines conditions politiques, économiques, sociales et climatiques ont contribué par le passé à l'intensification du phénomène en Afrique, les récents événements survenus dans la corne de l'Afrique ont provoqué la fuite d'énormes flots de réfugiés vers les pays voisins, tragédie dont le Soudan a largement eu sa part. Nous avons accueilli, en effet, des dizaines de milliers de nos frères en provenance de l'Ethiopie. En dépit de nos ressources limitées et du fait que nous continuions à héberger des dizaines de milliers d'anciens réfugiés, nous n'avons épargné aucun effort pour donner asile aux nouveaux réfugiés. Nous avons conclu un accord avec l'Ethiopie voisine et le Haut Commissariat des Nations Unies pour les réfugiés (HCR) sur les modalités d'accueil de ces réfugiés, ce qui atteste de nos bonnes intentions et de notre désir de coopérer de façon permanente avec tous nos voisins.

Cet accord dont nous sommes fiers témoigne de l'importance que nous attachons à la coopération humanitaire dans plusieurs domaines. Nous voudrions ici remercier le Gouvernement éthiopien, le HCR et tous les Etats et les groupements économiques qui ont contribué au succès de ce gigantesque

effort humanitaire. Le statut de réfugié est une insulte à la dignité de l'homme, constitue une entrave flagrante à l'ensemble de ses droits humains et un anachronisme à une époque où nous avons réalisé des progrès considérables dans d'autres domaines. Nous espérons que Mme Sadako, le Haut Commissaire des Nations Unies pour les réfugiés, se rendra au Soudan pour se rendre compte personnellement de la situation des réfugiés chez nous, sans avoir à dépendre des informations fournies par les représentants de certains pays donateurs et organisations non gouvernementales. Cela mettrait en échec les tentatives actuelles visant à justifier les ingérences dans les affaires intérieures des Etats souverains sous le prétexte de préserver les droits de l'homme.

Les droits de l'homme, de même que le droit de vivre dans la dignité et la quiétude et de jouir sans entraves du progrès économique, social et culturel, devraient figurer au rang des principaux problèmes qui sont à l'ordre du jour international, à savoir le désarmement, l'accession des pays colonisés à l'indépendance, le transfert des technologies, l'instauration d'un ordre économique international juste et autres. L'homme demeure le bien le plus précieux sur terre; il est le gardien de la planète désigné par Dieu. Mais du fait de circonstances économiques, stratégiques et sociales non équilibrées, des millions d'hommes restent privés de leurs droits légitimes à la nourriture, l'habillement et l'instruction, sans compter leur droit à l'autodétermination. Un grand nombre d'entre eux ne peuvent pratiquer leurs croyances religieuses ni vivre conformément à leur patrimoine culturel ou leur civilisation propre, en toute liberté, en raison de politiques qui leur sont imposées.

Ce qui peut être valable pour une société ne s'applique pas nécessairement à une autre; ce sont les années et les siècles qui façonnent les nobles valeurs humaines. Le Soudan a été accusé de certaines violations des droits de l'homme et nous désirons dans cette instance internationale que la vérité soit connue. Nous avons établi des relations positives avec la Commission des droits de l'homme et nous lui avons présenté un rapport exhaustif sur la situation des droits de l'homme au Soudan. Nous estimons que la décision prise par la Commission n'est ni juste ni objective; toutefois, nous collaborerons avec elle car, contrairement à d'autres, nous n'avons rien à cacher. Nous avons respecté toutes les conventions auxquelles le Soudan a adhéré dans le domaine des droits de l'homme.

Comment peut-on accuser le Soudan de violation des droits de l'homme alors que nous avons, en fait, rendu au système judiciaire son autorité? Nous avons mis fin aux mesures de détention préventive et garanti la primauté du droit. Nous avons libéré tous les détenus politique et avons entamé la destruction du plus grand pénitencier politique que le pouvoir colonial avait construit aux plus beaux jours de son vaste empire.

Nous demandons à tous ceux qui nous critiquent et qui veulent vraiment connaître la vérité de nous entendre jusqu'au bout, d'écouter le témoignage objectif des parlementaires et des représentants des groupes humamitaires qui ont souvi de près ce qui se passait dans le pays, et de se montrer disposés à voir la réalité des faits. Nous sommes fiers d'avoir, pour la première fois dans l'histoire des conflits nationaux armés, appliqué le principe du droit de transit en toute sécurité, afin de sauver de nombreuses vies humaines. Le monde est également témoin du fait que nous avons été les premiers à permettre aux organisations internationales de secours de faire parvenir des vivres et des médicaments aux citoyens qui ont afflué au Soudan, fuyant les derniers événements en Ethiopie, bien que la plupart d'entre eux avaient pris les armes contre la patrie.

L'application de la <u>charia</u> (loi islamique) au Soudan ne prive en rien les non-Musulmans de leurs droits. Elle ne porte pas atteinte à leur dignité religieuse et politique et ne les empêche pas de jouir de leurs droits civils et humains sacrés. L'Islam est la religion de l'humanité. Dieu a envoyé son Prophète prêcher la paix et la tolérance pour tous. L'application du système fédéral dans le pays réfute tous les arguments mensongers, et toute commune a le droit de ne pas appliquer la <u>charia</u>.

Enfin, à ce stade très important de l'histoire des nations et des peuples, nous exprimons notre conviction que le nouvel ordre mondial doit être fondé sur la justice et l'égalité entre les Etats, le respect de la souveraineté de chaque Etat et la non-ingérence dans ses affaires intérieures.

Ce système devrait permettre de préserver la dignité humaine et il devrait être utilisé par l'Organisation mondiale, car c'est la seule organisation universelle qui soit en mesure de préserver la paix et la sécurité internationales. Nous n'épargnerons aucun effort pour défendre ce système que nous attendons avec impatience.

M. SIMUTIS (Lituanie) (interprétation de l'anglais) : Au nom du peuple libre et du Gouvernement de Lituanie, j'adresse nos sincères félicitations à M. Samir Shihabi à l'occasion de son élection à la présidence de la quarante-sixième session de l'Assemblée générale et je souhaite que ses travaux soient couronnés de succès. Je saisis également cette occasion pour féliciter le Secrétaire général, M. Javier Pérez de Cuéllar, des efforts qu'il a faits pour renforcer le rôle et le prestige des Nations Unies et de sa contribution à la promotion de la paix internationale et de la compréhension entre pays.

La Lituanie souhaite aussi exprimer sa reconnaissance aux nombreux gouvernements qui ont facilité son retour à l'indépendance. A l'heure où mon pays en avait le plus besoin, des gouvernements se sont tenus aux côtés de notre peuple alors qu'il tentait de regagner la place qui lui revient de droit au sein de la communauté internationale. En particulier, je voudrais rendre hommage à l'Islande et à nos autres voisins nordiques qui nous ont tendu une main amicale. Mon pays se souviendra toujours du courage et de la persévérance dont ils ont fait preuve à notre égard.

Le peuple de Lituanie s'associe aux peuples d'Estonie et de Lettonie pour se réjouir de notre admission à l'Organisation mondiale. Il y a deux ans, main dans la main avec nos frères et soeurs baltes, nous avons formé une chaîne qui s'étendait sur 600 kilomètres de Vilnius à kiga jusqu'à Tallinn. Ce jour-là, les peuples de nos trois pays savaient dans leurs coeurs que la confiance forgée entre nous en ces temps de malheur nous aiderait à nous libérer ensemble de nos chaînes. L'ONU a accueilli trois pays qui se réjouissent comme un seul.

Mon gouvernement m'a chargé de prendre la parole au nom d'un pays qui vient tout juste de sortir de la nuit profonde de l'oppression, aveuglé au premier abord par la soudaine lumière de la liberté. Notre peuple se réjouit de se joindre à la famille des nations souveraines. Nous savons bien que les premières étapes seront dures, mais nous sommes heureux de pouvoir montrer que, même dans les conditions les plus difficiles, un peuple libre peut parvenir au bien-être matériel et moral.

La Lituanie est une nation séculaire qui s'est toujours efforcée de vivre en paix dans une région du monde que se sont souvent disputée des voisins plus puissants. Se trouvant au carrefour de l'Europe, le peuple lituanien a créé son propre Etat au XIIIe siècle. Le Roi Gédymin qui, au XIVe siècle, régnait sur un territoire qui était la patrie des Lituaniens, des Biélorussiens, des Ukrainiens, des Juifs et d'autres peuples, encourageait les principes de la tolérance et du respect mutuel entre les citoyens. Pendant les cinq siècles qui suivirent, les descendants de Gédymin ont chéri et cultivé ces nobles traditions et en ont fait la pierre angulaire de l'Etat lituanien.

Même si la Lituanie est finalement tombée sous le coup de la politique expansionniste de ses voisins de plus grande taille et, à la fin du XVIIIe siècle, a été partagée entre eux, son peuple a continué de lutter pour l'indépendance et ne s'est jamais soumis aux bruteles tentatives visant à détruire ses précieuses traditions. Grâce au réveil national qui a secoué les nations captives de l'Europe orientale, la Lituanie a pu renaître le 16 février 1918, après 123 ans de domination étrangère. La République de Lituanie a été proclamée Etat démocratique et indépendant et ses pères fondateurs bien inspirés ont tiré leur force des traditions de l'ancien Etat lituanien en encourageant la tolérance entre les religions et le respect de l'identité culturelle des minorités nationales.

La Lituanie a été un membre actif et à part entière de la Société des Nations. Le République de Lituanie a fourni abri et sécurité à son peuple et établi des liens culturels, économiques et politiques avec les pays du monde entier. Des individus de toute nationalité, auxquels on a offert la possibilité de vivre dans la paix et la prospérité en République de Lituanie, ont développé leurs cultures et leurs traditions.

Pourtant, en 1940, tout cela a été rayé d'un trait de plume. Un an amparavant, le sort des peuples de Lituanie, de Lettonie et d'Estonie avait été réglé en secret par deux dictateurs sans merci qui représentaient deux régimes totalitaires impitoyables. Un an après, l'Europe étant plongée dans le chaos de la guerre, ces trois pays ont été rapidement et silencieusement effacés de la carte du monde. Des centaines de milliers d'innocents ont péri dans la terreur nazie et staliniste et l'horloge du progrès s'est arrêtée.

Dans les années qui ont suivi, notre peuple a résisté avec vigueur à l'occupation étrangère. Pendant neuf ans après la seconde guerre mondiale, la guérilla faisait rage dans les forêts de Lituanie alors que les combattants de la liberté lituaniens faisaient le sacrifice de leur vie pour résister à l'occupation étrangère de notre pays. Après la guérilla, le peuple lituanien s'est engagé dans une lutte non violente prolongée pour sauvegarder son identité nationale. Alors qu'ils étaient obligés d'enterrer les livres d'histoire et de dissimuler tout souvenir de notre passé indépendant, les parents n'ont jamais cessé de parler en douce à leurs enfants des jours plus heureux, et ces enfants en parleraient à leurs propres enfants.

Et dans le monde entier, les Lituaniens, contraints de quitter leur patrie par crainte de la déportation et de l'emprisonnement, ont oeuvré inlassablement pour empêcher que le nom de notre pays soit totalement effacé de la mémoire moderne. Les démocraties occidentales ont refusé de reconnaître l'annexion illégale des Etats baltes par l'Union soviétique, et ont entretenu notre espoir que le jour viendrait bientôt où la Lituanie referait partie du monde.

En 1988, la Lituanie renaissait une nouvelle fois. En cet été historique, sous des milliers de drapeaux lituaniens, nous avons retrouvé notre voix et chanté, main dans la main, à l'ombre des chars. Nous n'avons pas levé la main ni tiré, car nous savions tous combien étaient vrais les mots écrits par le poète lituanien Maironis, des décennies auparavant, pendant la première renaissance lituanienne :

"On ne peut pas arrêter le cours de la rivière,

"On ne peut pas empêcher une nouvelle renaissance".

Le 11 mars 1990, le Conseil suprême librement élu a proclamé le rétablissement de l'indépendance de la Lituanie, et à l'occasion du référendum du 9 février dernier, le peuple a confirmé à une écrasante majorité que la Lituanie est et restera une république démocratique indépendante. Nous tenons à exprimer notre sincère reconnaissance aux observateurs venus de nombreux pays en Lituanie et qui ont pu fournir des informations sur la validité des élections au Conseil suprême et du référendum sur l'indépendance.

Voilà moins de 10 mois, le 13 janvier, des civils lituaniens pacifiques et sans armes, défendant leur liberté et leur gouvernement légitime, se

sont rassemblés par milliers autour du bâtiment du Parlement et se sont juré de ne jamais reculer. Cette nuit-là, alors que les paroles des chansons populaires lituaniennes entonnées autour des feux de camp couvraient le fracas des tirs des chars soviétiques, la résistance pacifique a triomphé, mais non sans pertes tragiques. Avant que la fumée ne se dissipe le lendemain matin et que la tentative des Soviétiques pour renverser notre gouvernement démocratiquement élu n'échoue, parmi les hommes et les femmes les plus courageux de Lituanie, 13 avaient péri et des centaines d'autres avaient été bléssés au nom de notre indépendance.

L'attachement profond de notre peuple à la liberté et ses efforts pacifiques pour défendre ses libertés ont déjà servi d'exemple à d'autres nations. La désintégration du pouvoir communiste soviétique a commencé dans les pays baltes occupés, étant donné qu'ils ont été les premiers pays dominés par l'Union soviétique à oser protester ouvertement, puis à se rebeller contre un régime totalitaire tyrannique, arrogant et impitoyable. Il y a deux mois, l'esprit de résistance pacifique mais résolue à la dictature s'est manifesté à Moscou, lorsque les Russes ont défendu leur parlement et l'avenir de la démocratie. Le message était le même : la soif de liberté renversera tous les obstacles.

Mais la liberté n'est jamais facile, et elle ne le sera pas pour nous.

Nous avons tous conscience des difficultés qui nous attendent. Notre économie nationale entre dans une période intense de reconstruction et de réorganisation, après des années de planification centrale et d'abandon. Mon gouvernement est résolu à apporter au peuple la sécurité et la prospérité que seule une économie de marché peut fournir. Néanmoins, la privatisation, la révision des prix, l'introduction de notre propre monnaie convertible, le redéploiement de l'industrie et la création d'un environnement propice au libre-échange exigent beaucoup de patience. Comme l'a montré l'expérience des autres pays d'Europe orientale, le passage d'une économie dirigiste à une économie de marché est impossible sans l'appui et l'aide active des pays développés. La Lituanie attend donc avec intérêt les conseils et l'aide de la famille des institutions de l'ONU.

Au fur et à mesure que notre monde se rétrécit et que nous prenons davantage conscience de notre responsabilité collective concernant son avenir,

nos efforts pour protéger ce qui véritablement ne forme qu'un seul pays, notre planète, doivent s'intensifier. La Lituanie subit aujourd'hui les terribles conséquences d'un développement aveugle et du mépris de l'environnement. La pollution et les déchets non traités atteignent des niveaux alarmants dans mon pays. Ces dernières années, différents polluants ont contaminé nos produits laitiers et agricoles, et à moins de 150 kilomètres de la capitale de la Lituanie s'élève un monument à la gloire du mépris absolu des gouvernements précédents pour la sécurité de l'homme - je voux parler de la centrale nucléaire d'Ignalina. Alors que cette usine alimente en énergie une grande partie de la région balte, les questions de sécurité et l'élimination des déchets n'ont pas reçu l'attention qu'elles exigent. J'espère que les leçons que nous tirons maintenant des conséquences tragiques de la catastrophe de Tchernobyl, qui a touché gravement mon pays egalement, mettront l'accent sur la fragilité de notre maison commune et nous encourageront à rechercher des principes directeurs universels en matière de protection de l'environnement.

Notre pays, depuis un an, participe activement aux discussions régionales relatives au nettoyage de la Baltique. Comme beaucoup d'efforts semblables entrepris dans d'autres régions du monde, ces consultations multilatérales jettent maintenant les bases qui permettront à la communauté internationale tout entière de redoubler d'efforts de manière coordonnée.

Nous espérons que les problèmes économiques et écologiques mondiaux s'amélioreront par un dialogue constructif dans le cadre du système des Nations Unies. Nous attendons avec impatience la Conférence des Nations Unies sur l'environnement et le développement, qui doit se tenir au Brésil en juin 1992, dans le but de jeter les bases d'un accord et d'une coopération internationale sur ces questions essentielles.

Un grand nombre des orateurs qui ont pris la parole avant moi ont souligné l'occasion nouvelle et vraiment remarquable qui s'offre à la communauté internationale de mettre fin rapidement et définitivement aux tensions mondiales. Ces dernières années, la possibilité longtemps attendue de réaliser la paix a émergé dans des régions qui auparavant étalent accablées de conflits constants. Nous espérons que du Moyen-Orient à l'Asie, de l'Amérique centrale aux Etats baltes, len pays seront bientôt à l'abri de la menace de violence et pourront, dans beaucoup de cas pour la première fois de leur histoire moderne, se tourner vers des préoccupations urgentes sur les plans économique, environnemental et social. Nous sommes en faveur d'une application pacifique et non violente du droit à l'autodétermination des nations et, à cet égard, la Lituanie, qui a acquis son indépendance par des moyens pacifiques, souscrit entièrement aux dispositions de la Charte des Nations Unies, qui exigent le règlement des différends par le dialogue et la compréhension mutuelle. La Lituanie n'a de différend avec aucun de ses voisins et ne souhaite qu'une chose : vivre en paix avec eux.

C'est dans ce but que mon gouvernement demande le retrait de toutes les troupes soviétiques de notre territoire. Leur présence en Lituanie est parfaitement illégale; elle n'est fondée sur aucun traité ou accord, et le Gouvernement lituanien refuse d'accepter qu'elles y restent. Grâce au retrait de ces forces armées, non seulement la Lituanie sera libre de renforcer les institutions de sa nouvelle démocratie, mais les soldats, qui ont été si longtemps les instruments de généraux anonymes, pourront revenir dans leurs patries respectives et participer à la chance historique qui leur est offerte de réédifier leurs nations ravagées par 70 ans de négligence.

La Lituanie est très préoccupée par le danger de prolifération des armes nucléaires dans le monde. Elle est heureuse des propositions destinées à réduire sensiblement les armes nucléaires, qui ont été présentées par le Président des Etats-Unis et le Président de l'Union soviétique. Nous sommes néanmoins préoccupés par la dissémination de ces armes dans beaucoup d'autres pays. Le Conseil suprême de la République de Lituanie a déjà décidé d'adhérer au Traité sur la non-prolifération des armes nucléaires. La Lituanie n'a aucune arme de ce type et se refusera à en acquérir à l'avenir. Le Gouvernement lituanien espère que les forces soviétiques en Lituanie n'ont pas d'armes nucléaires en leur possession. Dans le cas contraîre, la Lituanie exige leur retrait immédiat de son territoire. En outre, la Lituanie appuie activement l'idée d'établir une zone exempte d'armes nucléaires allant des pays nordiques, au nord, à la mer Noire, au sud.

Je voudrais maintenant aborder un sujet cher au peuple lituanien : les droits de l'homme. La Lituanie continuera de se féliciter de l'internationalisation du suivi des droits de l'homme. Les droits des hommes, des femmes et des enfants dépassent toutes les frontières. La Lituanie établit un Etat démocratique multipartite qui protégera les droits et libertés de tous ses citoyens. Les lois de la Lituanie protègent les droits culturels de toutes les minorités nationales afin d'enrichir l'héritage culturel de notre pays.

La Lituanie ajoute sa voix à celles qui ont demandé une plus grande coordination internationale pour répondre aux crises partout dans le monde. En tant que pays qui a recherché la compréhension, et par là même, l'appui de la communauté internationale en faveur de ses objectifs, la Lituanie comprend pleinement la nécessité d'une réaction rapide afin de prévenir l'aggravation de conflits qui mettent en danger la paix internationale.

L'idée d'un nouvel ordre mondial, dont tant ont parlé, suscite un réel espoir dans les pays où les peuples sont fatigués des vieilles tyrannies et se méfient des vieux discours. Mon gouvernement espère que cet ordre sera fondé non pas comme l'ont été les ordres passés, c'est-à-dire sur la politique du pouvoir, mais sur le respect des droits de l'homme, la dignité et l'autodétermination.

Comme le Président Landsbergis l'a dit à cette assemblée le mois dernier, la Lituanie souhaite qu'on laisse tomber le cynisme jadis associé à la politique et qu'on le remplace par une foi en des progrès fondés sur les valeurs les plus nobles et sur le respect de la liberté de chaque personne humaine. Comme M. Landsbergis l'a précisé :

"si quelqu'un peut mener une existence morale, pourquoi une politique morale ne pourrait-elle gouverner le monde? Si quelqu'un peut dire la vérité, pourquoi ne pas laisser la vérité gouverner la politique?

(A/46/PV.1. p. 82)

En terminant, je voudrais une fois de plus exprimer la joie de notre pays devant l'accueil chaleureux que nous avons reçu de cette organisation mondiale et de gens du monde entier. Nous attendons avec intérêt le moment où nous pourrons nous associer à la création d'un avenir sûr pour tous nos enfants et comptons coopérer constructivement pendant de nombreuses années à l'Organisation des Nations Unies, Organisation sur laquelle reposent les espoirs de l'humanité dans un ordre mondial juste et pacifique.

Le <u>PRESIDENT</u>: Un représentant a demandé à exercer son droit de réponse. Puis-je rappeler aux membres que, conformément à la décision 34/401 de l'Assemblée générale, les déclarations dans l'exercice du droit de réponse sont limitées à 10 minutes pour la première intervention et à cinq minutes pour la seconde intervention, et que les délégations doivent prendre la parole de leur place.

Je donne la parole au représentant de la France.

M. MENAT (France) : Monsieur le Président, dans sa déclaration, le Chef de la délégation des Iles Salomon a mis en cause mon pays, en particulier pour les essais nucléaires auxquels il procède en Polynésie française.

Ma délégation rappelle que les expérimentations effectuées par la France sur son territoire ne portent en rien préjudice ni aux intérêts des Etats de la région, ni à la santé des populations qui y vivent, ni à l'environnement. Ceci a été amplement prouvé par les études réalisées sur place par plusieurs commissions nationales et internationales, et en particulier par les résultats d'une étude effectuée lors d'une mission en mars 1991 par plusieurs laboratoires, dont l'un de l'Agence internationale pour l'énergie atomique (AIEA).

J'ajoute enfin que la France poursuit une politique d'information très large sur ses essais nucléaires, politique qu'elle entend poursuivre en écartant tout esprit de polémique.

La séance est levée à 12 h 50.